

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique. Membre du Comité National de la Musique.

Directeur-Gérant : **M. J. SEMLER-COLLERY**

Abonnement (10 N°s) : LE NUMERO 0,50 F.
FRANCE un an 4 F.
ÉTRANGER un an 5,50 F.

Compte Cheque Postal 4638 65 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMÉROS PAR AN : Octobre - Novembre
Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril
Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre

La Musique souvent
me prend comme
une mer...
(Baudelaire)

N° 251 ORGANE MENSUEL DES 45 FÉDÉRATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS

AVRIL 1972

LE NOMBRE D'OR: 1,618... ET SA SECTION D'OR: 0,618...

(SUITE VIII)

Il faut maintenant que je révèle à mes chers lecteurs à quelle source j'ai eu la chance de recueillir certains détails qui viennent sûrement de les intéresser et que je n'ai pas pris, qu'ils en soient surs, sous mon bonnet. Je suis d'ailleurs extrêmement heureux de pouvoir dire bien haut tout le bien que je pense d'un livre admirable que je viens de lire et qui restera toujours à portée de ma main dans ma bibliothèque à côté du précieux ouvrage de Théodore de Chartres sur le Nombre d'Or. Ce nouveau livre, qui m'a enchanté, fait partie de la Collection Robert Laffont, 6, place Saint-Sulpice, Paris (VIème) et il est dû à la plume d'un écrivain particulièrement érudit et d'un style si attachant : Louis Charpentier. Le titre de ce livre, c'est tout simplement : « Les Mystères de la Cathédrale de Chartres ». Ce qui est avant tout extraordinaire c'est de voir les rapports secrets qui peuvent exister entre des monuments aussi dissimilés d'aspect et de signification religieuse que la cathédrale beauceronne et... la Grande Pyramide, des témoins de l'histoire du monde qui semblent à jamais séparés non seulement par les millénaires dans le temps mais aussi dans l'espace par le lieu où s'est édifiée leur architecture. Avant même d'avoir lu une seule ligne de ce livre passionnant, on croit d'abord rêver quand l'auteur ne craint pas de poser aux futurs lecteurs cette question pour le moins insolite : « A travers les Templiers et l'ordre de Chartres, la cathédrale de Chartres est-elle l'héritière des Pyramides et du Temple de Salomon ? » Mais ce qui est certain, c'est qu'il y a dans cette œuvre des enseignements étonnants et, naturellement, le Nombre d'Or y trouve sa place au premier rang. J'ai lu ce livre à l'occasion de Pythagore, devenue plus tard celle des Druides, et j'ai appris ainsi comment les 13 segments établissent les proportions exactes de la Pyramide de Khéops. Je veux aussi mentionner — chose dont j'ignorais le mécanisme mais qui m'avait déjà grandement préoccupé — le rapport qui existe exactement entre le Nombre d'Or 1,618 et le Nombre PI 3,1416, et mon ignorance à ce sujet prouve d'ailleurs bien que si je m'intéresse tant à la loi des nombres qui explique tout dans la Nature, je suis encore bien loin d'être un vrai mathématicien, je ne suis qu'un musicien qui a appris en tout cas que la musique, qu'on le veuille ou non, est le chant des nombres et qu'elle est issue d'eux, ce qui ne retire absolument rien à ce qui revient à l'inspiration, à la fantaisie et encore moins au génie des grands musiciens. Ayant ainsi dit une fois de plus qu'il y a encore tant de choses bien mystérieuses que j'ai à apprendre tant en mathématiques que dans le reste, j'ai été d'autant plus heureux de connaître par le livre de Louis Charpentier le rapport existant entre le Nombre d'Or 1,618 et le Nombre PI 3,1416. Voici ce qu'il en est exactement. Elevez simplement le Nombre d'Or au carré. Nous savons déjà qu'il suffit d'ajouter l'unité à 1,618 et nous obtenons 2,618, représentant 1,618 x 1,618, ce qui est déjà, nous le savons, une performance mathématique assez étonnante en soi. Mais multipliez maintenant 2,618 par 6 et divisez par 5, autrement ajoutez simplement la fraction d'un cinquième à 2,618 et vous obtiendrez exactement 3,1416, soit 2,618 + 0,5236. C'est très simple, comme on le voit, mais ce qui est tout de même assez extraordinaire quand on y réfléchit c'est que le rapport 6/5 qui a permis d'obtenir ce résultat est, en musique, en harmonie le rapport existant entre le majeur et le mineur, soit, dans l'accord parfait 4, 5 et 6 (état direct des harmoniques) le rapport entre le 5 de la tierce MI et le 6 de la dominante, c'est-à-dire le SOL.

Il y a encore bien d'autres choses à apprendre, tant de choses qui s'enchaînent mystérieusement au point qu'on en reste confondu. Le Nombre d'Or était déjà né de la racine carrée de 5, nombre symbolique de l'Incarnation et de l'Homme. C'est encore CINQ qui est intervenu pour rallier le Nombre d'Or à PI, 1,618 à 3,1416. N'attribuons pas cela simplement au hasard qui d'ailleurs n'existe pas. Il faut chercher plus haut ce qui est écrit.

Suite page 3

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir ».

RAVEI (suite)

Interrompu par la guerre, le Tombeau de Couperin fut écrit en Normandie avec une souffrante de reprendre les chers travaux, « Prélude », « Fugue », « Forlane », « Rigaudon », « Menuet », « Toccata », six pièces à la gloire du grand claveciniste français mais aussi hommage à la mémoire de jeunes hommes tombés au Champ d'Honneur, chacune des pièces leur étant dédiée.

Nous ne trouvons pas là plus qu'ailleurs un débordement des sentiments ravellens. Dans l'alternance vive ou modérée de ces chants lumineux, dans ces rythmes nets et flexibles, les « Prélude »

évoque les plus aimables jeux d'une époque sans rigueur. La « Fugue », à trois voix, se développe dans une douce atmosphère de paix. La « Forlane » offre la nonchalance de son rythme entre trois intermèdes tandis que le « Rigaudon » plein d'entrain atteste l'admiration de Ravel pour Chabrier teintée de quelque mélancolie dans l'épisode central. Le « Menuet » est tout de grâce aristocratique. Quant à la « Toccata » c'est une péroraison frémissante qui couronne cette partition créée brillamment par Marguerite Long à la S.M.I. le 11 avril 1910. Hormis la « Fugue » et la « Toccata », l'orchestration fut jouée aux Concerts Pasdeloup le 28 février 1925. Bien avant, les Ballets Suédois de M. Rolf de Marc

(Suite page 4)

AVIS DE CONCOURS VILLE DE VICHY

Conservatoire Municipal
de Musique de Vichy

VACANCE D'UN POSTE
DE PROFESSEUR
DE CLARINETTE
ET SAXOPHONE

Prise de fonction : 1er octobre 1972. Concours en juin 1972 à une date qui sera précisée ultérieurement. Ce poste comporte 12 heures de cours maximum par semaine.

Echelle indiciaire brute : en neuf échelons :

— soit 300-588 pour un professeur recruté selon l'arrêté ministériel du 12 juin 1969.

— soit 225-441 pour un candidat diplômé du Conservatoire National Supérieur de Paris

— soit 180-352 pour les autres candidats.

Poste de titulaire - C.N.R.A.C.L. - Tous suppléments familiaux - Mutuelle - Œuvres sociales municipales.

Le poste comporte également l'obligation d'assurer un service normal à l'Harmonie Municipale de Vichy.

Programme du concours et tous renseignements sur demande. — Les candidatures doivent parvenir jusqu'au 30 avril 1972, en Mairie de 03-VICHY, Direction du Conservatoire Municipal de Musique de Vichy. Téléphone (70) 98.78.31.

POUR LE CENTRE MUSICAL DE TOUCY

Montant des sommes déjà reçues : 433 F.

M. Jacques Couret, Soissons (Aisne) : 12 F. M. A. Sibille, Nancy (Meurthe-et-Moselle) : 6 F. M. Guy Acket, Verneuil (Yvelines) : 11 F. M. Serge Metz, Gaillard (Haute-Savoie) : 6 F. M. Félicien Petit, Orléans (Loiret) : 10 F.

Total à ce jour : 478 F.

LA QUINZIÈME SYMPHONIE DE DIMITRI CHOSTAKOVITCH

par In. POPOV

Pour la première fois depuis la Dixième Symphonie il y a à peu près 18 ans, Dimitri Chostakovitch s'adresse à nouveau au genre du pur symphonisme sans programme auquel il a donné dans son temps tant de lyrisme, de forces et d'énergie. Que représente donc cette Quinzième symphonie ? Quelle est la première impression donnée par sa première qui a eu lieu le 8 janvier dans la grande salle du Conservatoire de Moscou ?

Chostakovitch est toujours inattendu. Le premier mouvement s'ouvre par deux faibles coups de cuichettes, se déploie ensuite en une succession impétueuse d'images sonores. Puis vient une marche gaie et précocante, un « jeu instrumental » qui est un pur scherzo, une inscription sonore tendre, fragile, telle un pastel, des épisodes d'un lyrisme poétique et émotionnel ouvert. Ce premier mouvement passe en coup de vent par un kaléidoscope de mélodies les plus fines, de rythmes, d'éclats, de timbre. Cet effet artistique de kaléidoscope, cache en réalité un développement parfaitement organisé et soumis aux normes d'une forme de sonate librement appliquée. Cela rappelle l'ouverture de « Guillaume Tell » de Rossini.

(Suite page 4)

66^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la C.M.F.

LES SABLES-D'OLONNE 16, 17, 18 JUIN 1972

Le 66ème Congrès National de la C.M.F. précédera, cette année le Concours International de Musique des Sables d'Olonne. Primitivement fixé au 25 juin, une manifestation semblable ayant lieu ce même jour à Nevers, le Comité organisateur de ce Concours a consenti, malgré tous les aléas qu'une telle décision pouvait comporter, à avancer d'une semaine l'ensemble des manifestations musicales prévues pour 1972 aux Sables-d'Olonne.

L'Harmonie Municipale des Sables-d'Olonne organise depuis 1947 des Concours Internationaux et celui de juin prochain sera le 10ème.

De très importantes sociétés étrangères ont déjà donné leur adhésion. Citons : Les Chorales de Pepinster et Welkenraedt (Belgique), L'Harmonie de Payerne, La Fanfare de Corgeinont (Suisse).

Au nombre des sociétés françaises

nous relevons les Harmonies de : Besançon, Angers, Compiègne, Brest, Albi, Pau, Anboise, Cholet, Vihenneville-sur-Loire, La Tasse et les Fanfares de Cradignan et de Dijon.

En totalité déjà une cinquantaine d'inscriptions sont parvenues au Comité.

Le Commandant Jules Semler-Collery, président de la Confédération Musicale de France présidera le Jury.

Parallèlement se tiendra au Centre Culturel des Sables-d'Olonne le 66ème Congrès National de la C.M.F. précédé d'une réunion du Conseil d'Administration le vendredi 16 juin.

La Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest recevra les délégués qui auront toutes instructions utiles en temps voulu.

CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE DES SABLES-D'OLONNE LES 17 ET 18 JUIN 1972

Grand Concours International de Musique organisé par l'Harmonie Municipale des Sables-d'Olonne les 17 et 18 juin 1972.

Samedi 17 juin 1972 : à 17 h. 30, cérémonie au Monument aux Morts par l'Harmonie des Sables et les Sociétés arrivées ; à 18 h. 30, vin d'honneur à la Mairie ; 21 h. 30, 1er concert de gala par des Sociétés participant au concours.

Dimanche 18 juin 1972 : 7 h. 30, réunion des membres du jury ; 8 h. 30, concours d'Exécution ; 11 h.,

grand concert public par une Société participant au concours, sur le remblai ; 16 h., rassemblement de toutes les sociétés pour le défilé ; 16 h. 30, cérémonie au Monument aux Morts, remise de garbes par le Comité organisateur ; 18 h., morceau d'ensemble ; 19 h. 30, remise solennelle des Reconnaissances ; 21 h. 30, 2ème grand concert de gala par une Société participant au concours.

Le Président de l'Harmonie J. JEANNERET

Cinquantenaire de la mort de Saint-Saëns (suite)

Style. Ses qualités, comme ses défauts sont d'importance. richesse d'orchestration, rigueur du plan, développements logiques, économie des moyens. N. Dufourcq dit qu'il « semble dicter à la musique française les règles immuables et éternelles de l'art classique mozartien. Il prêche la rigueur, la sobriété, la précision surtout après le romantisme de Berlioz ».

Léon Bernard, lors des obsèques du maître, s'écriait : « clarté, ordre, eurythmie dans les proportions, élégance et brièveté sont des qualités de l'art français : il les a possédées toutes ».

Que la générosité lui manque, que la raison prime la sensibilité et même le goût, c'est l'évidence. Il est classique au point de sembler conservateur, de sa jeunesse à la vieillesse avancée : il n'eut qu'une esthétique toute sa vie et n'en ressentit aucune gêne.

Protégé musical, il fut comme Maubault, Lassus, Berlioz un grand voyageur, un international de la musique, ayant toujours la préoccupation de la construction : Paul Dukas en 1886 s'écriait déjà : « il est impossible de surprendre son écriture en flagrant délit d'incorrection ». « L'art, écrit Saint-Saëns, c'est la forme ». Cortot dit brutalement que Saint-Saëns avait surtout le respect de la formule. On ne peut être d'accord : car son langage est d'une variété infinie, mais dans une légèreté et une souplesse qui est celle même de la langue française.

Jean Chantavoine parle de la ductilité de sa langue : il est vrai que, les séjours en Orient lui ont donné le sens de la richesse dans un apparent statisme. Cet aspect immatériel, provient peut-être de son désir de rester en marge de l'actualité « n'ayant rien dit à la mode, il n'aura pas à lui payer ces lourdes dettes qui absorbent l'actif des autres » (?)

Le sens du timbre, était même chez lui : Saint-Saëns raconte que, dans ses plus jeunes années, le son d'un violon isolé ne lui paraissait pas agréable. Lorsqu'on le mena pour la première fois au concert, l'ensemble, au contraire, l'enchantait. « Quand tout à coup éclatèrent les cuivres, trompettes, trombones et cymbales, le poussa des cris perçants : « Foutez-les taire, diables, ils empêchent d'entendre la musique ! Il fallut m'emporter ».

Il insiste dans une interview sur la nécessité, pour l'interprète, de considérer le solo d'un Concerto à la manière d'un rôle « qui doit être conçu et rendu comme un personnage dramatique ». Bref il affirme, en toutes circonstances, les prérogatives d'un art de traduction démonstratif et chaleureux.

Ce goût de la couleur le poussait à ressusciter le drame lyrique, mais Massenet, Wagner, puis Moussorgsky l'empêchèrent d'être le pionnier officiel. Berlioz faisait du théâtre dans ses symphonies « Saint-Saëns », dit Debussy — fait du théâtre avec l'âme d'un vieux symphoniste

(Suite page 4)

LE NOMBRE D'OR (Suite de la page 1)

Pour bien nous donner le sentiment de ce que les Egyptiens de la haute Antiquité voulaient vraiment, en édifant leurs pyramides, enseigner à tous les hommes quels qu'ils soient — de toutes races et aussi bien ceux de leur époque que ceux de leur plus lointaine postérité — Théo Koelliker ne pouvait mieux faire que de mettre sous nos yeux au moins quelques lignes d'Edouard Schuré, le grand écrivain qui a si profondément étudié tout ce qui touche à l'origine des plus anciennes religions du monde. Parmi ses nombreux ouvrages, citons tout d'abord : *Les grands Initiés*, *La Pyramide*, *Image du Dieu insondable*, *Sanctuaires d'Orient*, et le peu que nous venons d'en lire nous a fait précisément comprendre pourquoi, avant tout, l'axe vertical de la Pyramide de Chéops est la symbole du Principe Divin, de ce qu'il y a de plus grand, au-dessus même de l'infini universel et ce symbole est la racine carrée du nombre d'or, $\sqrt{\phi}$, soit 1,272, racine carrée de 1,618. Mais avant de voir ce que sont les autres proportions de cette Pyramide de Chéops, il convient d'insister sur ce qu'était réellement le monothéisme des Egyptiens, leur conception du Dieu Unique, de l'Absolu. Il faut détruire cette erreur qui laisse encore croire à beaucoup trop de nos contemporains que les sujets des Pharaons ne pouvaient être que de très primitifs et incultes idolâtres adorant aveuglément plusieurs dieux représentés sous des traits humains mais dont certains étaient aussi nantis de divers attributs propres à des animaux nettement caractérisés. Certes, nous savons tous quel culte était rendu publiquement à Osiris, à la grande déesse Isis qui engendra d'elle-même sans la participation de tout élément mâle le dieu Horus à la tête d'épervier, nous connaissons aussi le dieu Anubis au corps humain mais pourvu d'une tête de chacal, le dieu Apis ou taureau sacré, et il y en avait bien d'autres. Nous avons tous vu dans les salles de musées consacrées à l'égyptologie, au Louvre et ailleurs, maintes statues, maints documents plastiques évoquant ces divers dieux ou déesses, mais il ne faut pas rigoureusement conclure de tout cela que la religion des Egyptiens d'il y a cinquante siècles fût rien d'autre qu'une pittoresque mythologie. Il faut chercher plus haut et l'on comprendra alors qu'il existait une doctrine secrète émanant d'un Dieu Unique et que c'est là que se trouvait cachée la vraie religion des Egyptiens initiés.

Qu'étaient-ce donc que ces multiples « dieux » ou « déesses » publiquement et avec éclat honorés au bord du Nil et sur toute la terre d'Egypte ? Tout au plus des demi-dieux, des entités plus « ministérielles » que « divines » qui représentaient aux yeux du seul peuple égyptien, par les impressionnantes cérémonies cultuelles célébrées en leur honneur, le vrai et unique Dieu qui, lui, restait caché, l'Innommé qui ne devait être révélé qu'aux seuls « Initiés ». Et cette initiation ne pouvait être accordée, conférée par les hiérophantes aux néophytes que lorsque ceux-ci avaient subi de longues et dangereuses épreuves et lorsqu'ils avaient su en surmonter. Et il faut ajouter que l'initiation n'était accordée que sous le sceau du secret le plus impitoyable, absolu, les sanctions contre les indiscrets et les parjures pouvant s'étendre jusqu'à la peine capitale (comme il a été dit précédemment). On voit donc que l'exercice de la religion du Dieu Unique, en ces temps héroïques, n'était pas particulièrement aisé. Mais, dira-t-on, si l'initiation était si difficile, pourquoi les initiés, eux, n'avaient-ils pas au contraire de nombreuses et mystérieuses manifestations du vrai Dieu réservées aux seuls initiés, eût-il au moins parfois l'intuition que ce Dieu unique pût exister et que tous les dieux honorés couramment et librement fussent tous sous la suprême domination de leur Créateur, l'Eternel ? Il est permis de croire que cette intuition fut ressentie par certains non-initiés qui avaient pu lire sur des pierres tumulaires, par exemple, des inscriptions sans doute assez énigmatiques mais qui laissaient entendre qu'il y avait un pouvoir suprême. Telle était l'inscription relevée sur la tombe d'un prêtre d'Amon, à Sais, inscription indiscutablement monothéiste (précédemment citée) et qui avait été autorisée. Il y en eut d'autres mais ce qui est encore plus probant en ce qui concerne le monothéisme égyptien, ce sont des textes d'Hermès Trismégiste dont la traduction est parvenue jusqu'à nous, notamment dans le « Pimander », le livre le plus authentique de l'hermétisme (Cf. Léon Denis : *Après la Mort*, p. 41, « Les Editions Jean Meyer », Paris). Après le récit de la Vision d'Hermès, on ne peut plus douter de ce que fut la doctrine secrète des antiques Egyptiens : le monothéisme.

N'oublions pas qu'il y a un lien entre toutes les religions du monde, si différentes qu'elles puissent tout d'abord paraître mais le fond moral est le même et il est extrêmement intéressant de lire ceux des livres qui, très objectivement et impartialement, ont étudié ce que fut l'esprit de ces religions, cet Esprit suprême qui devait, plus ou moins graduellement, dispenser aux peuples un enseignement, une doctrine permettant à ces divers croyants de vivre au moins leur existence terrestre selon une éthique devenue leur bien propre. Ces livres ont pu établir, historiquement, que l'Inde et l'Egypte ont été, si l'on remonte le cours des âges, les vrais berceaux de ce que devaient être toutes les autres religions, la religion de la trinité hindoue, la Trimourti, étant la toute première d'où sont issues aussi bien la philosophie et la religion des Egyptiens que celles de Gakya-Mouni, le Bouddha. Les monothéistes hébraïques ont reçu ensuite les divines révélations du prophète Moïse mais n'oublions pas que, postérieurement, bien des Hébreux avaient reçu aussi la révélation de Dieu l'Unique en étant initiés par les Egyptiens en même temps que le Grec Pythagore et d'autres illustres savants de l'Hellade. Plus tard, Platon et Socrate, dans la Grèce polythéiste, par leur idéal philosophique particulièrement élevé et les pensées qu'ils répandaient chez leurs disciples furent par leur propre génie les dignes continuateurs de Pythagore, l'initié des Egyptiens, tout au moins en certaines connaissances que celui-ci avait pu acquérir au pays des Pharaons et dont la divulgation ne lui avait pas été rigoureusement interdite. Platon devait d'ailleurs lui-même devenir réellement un initié des Egyptiens. On voit donc l'importance que prenait la vieille Egypte aux yeux des Grecs déjà si hautement civilisés. L'Egypte a eu sa part dans l'évolution de ce qui allait devenir notre Europe comme l'Inde antique a eu la sienne dans les plus hautes pensées des anciens Egyptiens. Tout s'enchaîne. Mais allons plus loin. Avant même que le Christ, beaucoup plus tard, commençât à répandre en Judée la prédication de son Evangile, il avait reçu asile chez les Esséniens, peuple hébreu dont la pureté de vie était exemplaire et qui lui apportait d'avance du plus profond du cœur toute son adhésion, tout son appui. Ces Esséniens, qui avaient déjà été en contact étroit avec certains Egyptiens éclairés, savaient déjà à quoi s'en tenir sur l'existence d'un Dieu Unique, et ils se réjouissaient déjà de savoir que, grâce à l'apostolat public que Jésus allait entreprendre, le vrai Dieu serait enfin connu de tous les hommes et qu'il ne serait plus besoin de révéler son existence aux seuls bénéficiaires d'une redoutable initiation. Ce séjour du Christ chez les Esséniens n'a pas été relaté dans les Evangiles mais l'Histoire a établi formellement son authenticité.

(à suivre)
André PETIOT

CHAPPELL S.A.

EDITEURS DE MUSIQUE

COLLECTION ORCHESTRES A PLECTRE

PARTITIONS EN VENTE

<i>Le bel enfant amoureux</i> 1er concert •	W.A. Mozart	<i>Couplets de l'automate</i> Aria	J. Offenbach
<i>Paysage napolitain *</i>	F. de Boissvallée	<i>Canon en ré majeur *</i>	J.S. Bach
<i>L'éclat de rire (de Manon Lescaut)</i>	P. Duclos	<i>Pop March *</i>	J. Pachelbel
<i>Cœur léger *</i>	D.F.E. Auber	<i>Sportissimo *</i>	Bob Astor
<i>Claire de lune *</i>	Th. Veneux	<i>La Traviata</i>	Jean Lerol
<i>Ballade *</i>	Th. Veneux	<i>2ème concert *</i>	G. Verdi
<i>Air champêtre *</i>	Aliprandi	<i>Gavottina *</i>	F. de Boissvallée
<i>Adieu madras, adieu foulards</i>	J. Leroi	<i>Manège *</i>	Roger Roger
<i>Popinella</i>	J. B. Lull	<i>Bouquet de joie</i>	Th. Veneux
<i>3ème concert</i>	Roger Roger	<i>Tambourin en forme de musette *</i>	F. de Boissvallée
<i>Air en forme de pavane</i>	F. de Boissvallée	<i>Lovely cab *</i>	P. Jouvin
<i>Echos du soir (avec guitare solo)</i>	F. de Boissvallée	<i>Paysage ibérique</i>	P. Duclos
<i>Paysage suédois *</i>	S. Dagosto	<i>Idylle *</i>	Th. Veneux
<i>Miniature *</i>	P. Duclos	<i>Viva Napoli</i>	F. Lopez
<i>Ma sérénade</i>	H. Betti	<i>La mandoline a du bon *</i>	F. Lopez
<i>Maria *</i>	F. Lopez	<i>Capricieuse</i>	M. Stern

ORCHESTRE A PLECTRE DE LA S.N.C.F. DE PARIS
SOUS LA DIRECTION DE SYLVAIN DAGOSTO

- Vol. 1 - Disque Chappell N° 33.511
- Vol. 2 - Disque Chappell N° 33.515

Département Orchestres à Plectre
Service de vente et expédition :
25, rue d'Hauteville - Paris-10ème

La C.M.F. à la RADIO

Nous avons pu entendre le 8 décembre sur les antennes de « France-Culture » à 17 h. 35, notre président, le commandant Jules Semier-Collery, et M. Texier, secrétaire administratif, remplaçant M. Ehrmann, empêché, parler de la Confédération Musicale de France.

Beaucoup d'auditeurs ont regretté que la musique choisie par les services de la radio pour cette émission n'ait pas été plus en rapport avec le sujet de l'entretien.

Voici d'ailleurs la teneur d'une lettre que l'un d'eux a adressée à la productrice des « Dossiers de la Musique » à l'ORTF.

Le 10 décembre 1971
Lettre adressée à Mademoiselle France-Culture :

Ainsi vous instruisez les « Dossiers de la Musique... » une mission sous quel angle ? le 8 décembre, à partir de 17 h. 35 vous avez mis sur la scène nos sociétés musicales d'amateurs : avec quelle présence d'esprit quelle subtilité, oserais-je dire car il en faut vraiment aux auditeurs pour comprendre les relations entre vos propos, ceux de vos interlocuteurs et les illustrations sonores que vous imaginez au cours de vos causeries.

Il n'y avait pas 5 minutes que vous avez présenté le sujet que, pour créer — semble-t-il — l'ambiance convenant à nos ensembles de voix ou d'instruments, vous nous faisiez entendre, pendant plusieurs minutes, des successions de notes et accords plus ou moins dissonants sur... un piano (peut-être rêvez-vous d'un ensemble qui grouperait, dans l'avenir, quelques 30 ou 50 pianistes... ?)

Mais, suite à votre question : « Y a-t-il des régions où la musique est particulièrement vivante ? », ayant pu apprendre combien l'Alsace se distingue par le nombre de ses chorales d'amateurs, vous ne voulez pas manquer l'occasion d'une démonstration vocale. Vous choisissez alors le disque d'un chanteur comique et campagnard qui nous emmène :

« Sur la route de (?) Felzac... »
« Pour calmer les estomacs... » (sic).

Oh ! mais, richesse de votre esprit, vous ne vous en tenez pas là, quand à ces démonstrations sonores en rapport avec le sujet proposé : après vous être informé du mouvement des jeunes vers nos ensembles d'amateurs, inspirée par une riche réminiscence, vous appelez l'accordéon pour nous jouer « Sur un air de Java ». Qui donc aurait imaginé que vous nous entraînez vers le bastingue ? Vous aimez l'accordéon ? Je me permets de vous engager à écouter certaine « Saltarelle » de Mendelssohn exécutée par des jeunes virtuoses amateurs d'un orchestre d'accordéons de Paris...

Pour parler l'instruction de votre « dossier » le président de la CMF vient de vous parler des 37.000 élèves qui ont, cette année, passé les examens fédéraux, depuis le solfège jusqu'aux divers instruments, en passant par le chant ; vous le voyez alors à combler notre président en lui faisant entendre — toujours sur l'accordéon — une vieille valse digne des faubourgs.

Toutefois, ne voulant pas en rester là quand à l'enrichissement de cet entretien et tenant, déçamment, à ne pas délaissier le chant choral,

atteignant la jovialité à son maximum, vous faites reprendre par les chœurs l'un de ces refrains puisés dans vos archives de la chanson : « Quand la mariée est jalouse ».

Ah ! qu'en termes élégants vous démontrez nos capacités musicales !

Ainsi dans cette demi-heure où vous aviez à vous opposer à cette opinion plutôt infamante : « Les Français n'ont point de musique et ne peuvent en avoir », au lieu d'occuper pour l'entraînement des jeunes Français vers ce noble loisir qu'est la pratique musicale d'ensemble, vous avez gâché près de 15 minutes à de tels disques qui ne correspondent aucunement aux exécutions exemplaires qu'on peut relever parmi celles de nos 6.000 sociétés d'amateurs de divers genres réparties en toutes régions.

Après cette émission, si ne manque pas d'auditeurs qui pensent comme moi que — pour justifier son titre — France-Culture ne doit pas rimer avec Caricature.

Salutations distinguées,

R. B.

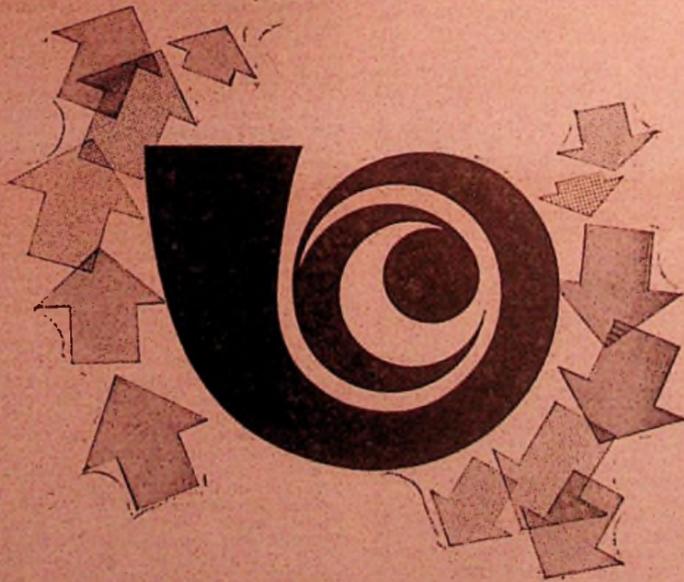
COMMUNIQUÉ

L'Association Française d'Action Artistique a la possibilité de prendre en charge, sous certaines conditions, les frais de voyage des candidats français désirant participer à des Concours Internationaux de Musique ayant lieu à l'étranger.

Les demandes doivent être adressées trois mois au plus tard avant le premier jour du concours — avant le 20 juin pour ceux ayant lieu du 20 septembre au 1er novembre — à M. A. Burgaud, directeur de l'Association Française d'Action Artistique, 9, rue Georges-Pitard, 75 - Paris-15e.

Les formulaires nécessaires peuvent être obtenus soit au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, 13, rue de Madrid, Paris-8ème, soit à l'Association Française d'Action Artistique (téléphone 824.68.00 — poste 30-11).

Pour encore mieux vous servir
Couesnon
s'installe dans de nouveaux locaux



31, rue des Cailloux - 92 CLICHY
Tél. : 737-80-75
737-46-92

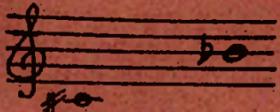
CONCOURS EXCELLENCE du 7 novembre 71

THEORIE

1) Quelle est la gamme dans laquelle on peut former 3 intervalles augmentés ayant chacun pour note supérieure la dièse, et quels sont ces intervalles ?

Réponse.

2) Quel intervalle ? son renversement ?



sa composition ?

Réponse.

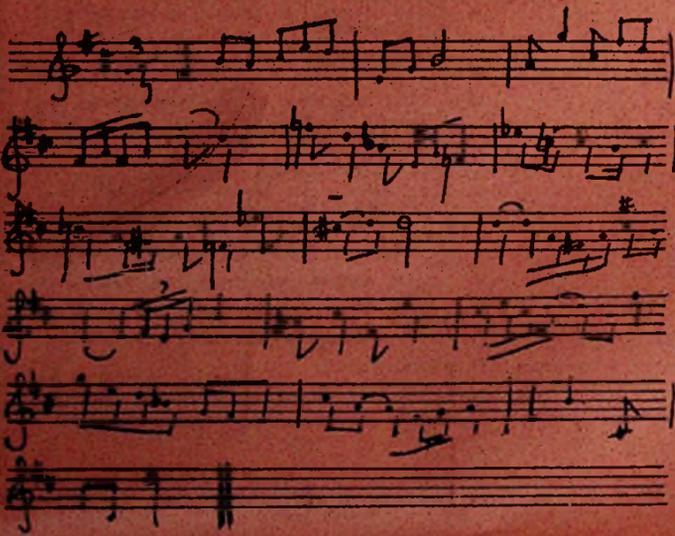
3) Comment pourrait-on chiffrer une mesure contenant pour sa totalité : 1 soupir, 4 triples croches, 2 doubles-croches, 1/2 soupir, 1 croche, 1 noire et 1/2 soupir ?

Réponse.

4) Une mélodie en sol majeur écrite en fa 4ème ligne doit être transposée à la seconde mineure inférieure. Quelles opérations faites-vous ?

Réponse.

DICTÉE MUSICALE



EXAMENS FÉDÉRAUX

Au seuil de la saison où vont se dérouler dans chaque Fédération les examens fédéraux, nous croyons utile de rappeler le règlement et le programme de ces examens.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Art. 1. — Les examens de solfège et d'instruments sont organisés tous les ans par les Fédérations départementales sous l'autorité et le contrôle de la Confédération Musicale de France.
Art. 2. — Les épreuves ont lieu aux Centres et dates fixés chaque année par le Bureau Fédéral et la Commission Technique.
Art. 3. — Ne peuvent participer à ces examens que les élèves des cours de musique et d'écoles de musique affiliées aux Fédérations.
Art. 3 bis. — Les inscriptions sont gratuites. Les conseils d'administration des sociétés et cours municipaux fédérés sont toutefois autorisés à demander aux parents d'élèves une participation aux frais, sous forme d'une cotisation mensuelle ou droit d'inscription.
Art. 4. — Peuvent être candidats, tous les musiciens âgés de moins de 25 ans faisant partie d'une société musicale fédérée, soit comme exécutant, soit comme élève.
Art. 5. — La liste des inscriptions des élèves, établie sous la responsabilité du Président de la Société, doit parvenir au Secrétariat Fédéral au moins 40 jours avant la date prévue pour les examens, afin de permettre leur organisation. Ces listes sont obligatoirement établies sur les feuilles spéciales fournies par le Secrétariat et doivent être correctement et dûment remplies.
Art. 6. — Il existe quatre cours de classement, qui sont dans l'ordre de grandeur croissante : cours préparatoire, cours élémentaire, cours moyen, cours supérieur.
Art. 6 bis. — Il est recommandé de diviser les cours préparatoire et élémentaire en 2 subdivisions : 1ère année et 2ème année.
Art. 7. — Les épreuves imposées par la Confédération Musicale de France comprennent obligatoirement :

I. - EPREUVES DE SOLFÈGE

Cours Préparatoire :

- a) Questions théoriques écrites : 0 à 4 ; b) Lecture à vue rythmée : 0 à 5 ; c) Lecture à vue chantée : 0 à 5 ; d) Reconnaissance des sons (dictée musicale) : 0 à 6 ; Total : 20.
- Cours Élémentaire :
- a) Questions théoriques écrites : 0 à 4 ; b) Dictée musicale : 0 à 6 ; c) Lecture à vue rythmée (Clé de Sol) : 0 à 5 ; d) Lecture à vue chantée (Clé de Sol) : 0 à 5 ; Total : 20.
- Cours Moyen :
- a) Questions théoriques écrites : 0 à 4 ; b) Dictée musicale : 0 à 6 ; c) Lecture à vue rythmée (Clé de Sol) : 0 à 5 ; d) Lecture à vue chantée (Clé de Sol) - avec accompagnement de piano : 0 à 5 ; Total : 20.
- Cours Supérieur :
- a) Questions théoriques écrites : 0 à 4 ; b) Dictée musicale : 0 à 6 ;

c) Lecture à vue obligatoirement chantée (Clé de Sol et Clé de Fa 4ème ligne) avec accompagnement de piano : 0 à 10 ; Total : 20.

II. - EPREUVES D'INSTRUMENT OU DE CHANT

La liste des morceaux imposés est diffusée par le Journal de la C.M.F. (Novembre ou Décembre).
Cours Préparatoire :
Morceau imposé : 0 à 15 ; Lecture instrumentale : 0 à 5 ; Total : 20.
Cours Élémentaire :
a) Morceau imposé avec accompagnement de piano : 0 à 15 ; b) Lecture instrumentale : 0 à 5 ; Total : 20.
Cours Moyen :
a) Morceau imposé avec accompagnement de piano : 0 à 15 ; b) Lecture instrumentale : 0 à 5 ; Total : 20.
Cours Supérieur :
Morceau imposé avec accompagnement de piano : 0 à 15 ; Lecture instrumentale : 0 à 5 ; Total : 20.
Art. 8. — Les récompenses sont les suivantes en solfège, instrument ou chant :
Cours Préparatoire :
10 à 12,75 - 3ème Mention
13 à 15,75 - 2ème Mention
16 à 20 - 1ère Mention
Cours Élémentaire :
10 à 12,75 - 3ème Mention
13 à 15,75 - 2ème Mention
16 à 20 - 1ère Mention
Cours Moyen :
10 à 12,75 - 3ème Mention
13 à 15,75 - 2ème Mention
16 à 20 - 1ère Mention
Cours Supérieur :
10 à 12,75 - 3ème Prix
13 à 15,75 - 2ème Prix
16 à 17,75 - 1er Prix
18 à 20 - 1er Prix ascendant (permettant l'inscription au Concours Excellence)

Art. 9. — Tout élève totalisant 16 points et plus en Cours Préparatoire, Cours Élémentaire ou Cours Moyen peut concourir l'année suivante dans la division au-dessus. Tout élève du Cours Supérieur ayant obtenu un 1er Prix ascendant en solfège et en instrument avec un minimum de 18 points dans chaque matière peut être présenté au Concours d'Excellence organisé par la Confédération Musicale de France, à Paris.

Art. 10. — L'épreuve de solfège est obligatoire pour tout candidat se présentant ou se représentant à l'épreuve d'instrument, sauf s'il a déjà obtenu un 1er Prix de solfège dans cette même division. Les candidats peuvent subir l'épreuve de solfège sans être obligés de se présenter à celle d'instrument. Un élève ne peut être candidat en instrument dans une division plus élevée que celle dans laquelle il est inscrit en solfège. Un candidat n'ayant pas obtenu la 1ère mention ne peut changer de division. Cependant, certains cas particuliers peuvent être soumis au Bureau Fédéral au moment de l'inscription.

Les candidats doivent remettre au Jury un exemplaire du morceau imposé et, le cas échéant, la partition d'accompagnement de piano.

Art. 11. — Composition des Jurys et surveillance :

Les Jurys sont composés d'un minimum de deux membres appartenant à des sociétés différentes et, si possible, de trois membres. En aucun cas, les jurés ne doivent participer à la notation des élèves présentés par leur société.

Pour les examens de Moyen et Supérieur, un membre du bureau fédéral sera désigné afin d'en assurer la surveillance et la liaison avec le Secrétariat.

Art. 12. — Dictée musicale par groupe de deux mesures :

- La dictée musicale est présentée ainsi :
1) Le Jury donne le « La » ;
2) Exécution intégrale de la dictée ;
3) Exécution du premier groupe de deux mesures (3 fois) ;
4) Exécution du premier groupe suivi de celle des 2 mesures suivantes. (Répéter 3 fois ces 2 dernières) ;
5) Exécution du 2ème groupe en enchaînant avec les 2 mesures suivantes. (Répéter 3 fois ces 2 dernières) et ainsi de suite ;
6) Redonner le « La » et exécution intégrale de la dictée (2 fois).

Art. 13. — Programme des Examens.

Voir Journal « Confédération Musicale de France » de Novembre ou Décembre pour les épreuves de chant et instruments.

PROGRAMME DES EXAMENS D'ÉLÈVES 1970-1971

PRÉPARATOIRE

Théorie : la portée ; la clé ; les figures de notes ; les figures de silences ; mesures à 2, 3, 4 temps ; temps forts et faibles ; mouvements conjoints, disjoints ; définition (simple) de la gamme ; intervalles : 2de, 3ce, 4te, 5te, 6te, 7e, 8ve (distance qui sépare deux sons) ; signes de prolongation, reprise, renvoi, lignes supplémentaires ; explications du diapason et du métronome (simple).

Lecture rythmique : jusqu'à la croche et noire pointée croche ainsi que les silences correspondants.

Dictée : reconnaissance des sons.

Intonations : sur DO majeur.

ELEMENTAIRE

Théorie : révision programme préparatoire + altérations gamme majeure ton et 1/2 ton ; nom des degrés de la gamme ; tonalités majeures (comment trouver le ton) ; qualification des intervalles : 1/2 ton diatonique, 1/2 ton chromatique, l'enharmonie ; triplet définition simple ; chiffres indicateurs de mesures simples ; contretemps, syncope, nuances, mouvements ; mode mineur harmonique (explication sommaire).

Lecture rythmique : croche, double croche, le triplet croche pointée avec double croche et silence correspondants.

Intonations : DO majeur, FA majeur, SOL majeur.

Dictée : 2, 3, 4 temps en DO majeur avec parfois modulations simples.

Dictée : dans tous les tons et mesures simples et composées.

MOYEN

Révision : les clés, étude d'une 2ème clé, fa ou sol ; enchaînement des gammes par les tétracordes ; intervalles ; redoublement, renversement ; rythmes irréguliers quintelet, quartetlet ; modes mineurs ; notes tonales, modales, tons voisins dans les modes majeur et mineur harmoniques ; explication mesures composées.

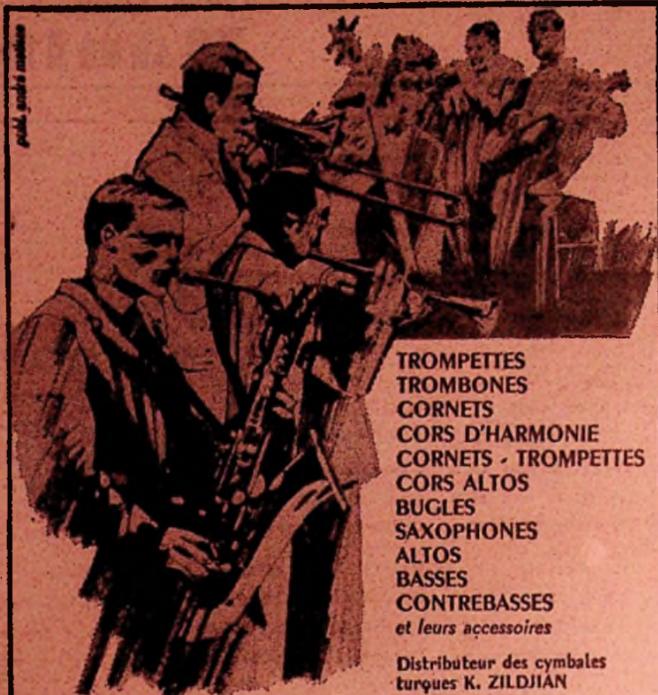
Lecture : toutes combinaisons rythmiques et étude de la clé de FA 4ème ligne.

Intonations : modes harmoniques mineurs la, ré, mi et dans les tons majeurs jusqu'à 4 altérations.

Dictée : ton de DO, FA, SOL, SI b, RE majeur et relatif avec modulations aux tons voisins.

SUPÉRIEUR

Révision : mesures irrégulières ; transposition, génération des gammes ; accords parfaits majeurs et mineurs et leur renversement ; accord de 7ème de dominante ; le son, ses qualités, classification des voix, instruments et formation de l'orchestre symphonique, d'harmonie, fanfares, notes d'agrément (gruppetto, appogiature, mordant, trille) ; principaux termes étrangers (mouvements, expressions) ; lecture chantée ; changement de clés SOL et FA 4ème.



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique
8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL. 607.77.85

L'ACCORDEON A LA C.M.F.

A L'ATTENTION DES PROFESSEURS ET DIRECTEURS DE SOCIÉTÉS

Le nombre d'élèves Accordeonistes présentés aux Examens Fédéraux augmentant régulièrement tous les ans, il m'avait semblé utile que leurs Educateurs se rencontrent. C'est pourquoi, j'avais demandé à M. le Odé Semler-Colleury, notre Président, que l'on organise, à l'occasion du dernier Congrès d'octobre une réunion des Professeurs d'Accordeon qui auraient pu venir avec les représentants de leur Fédération. Ce qui n'a pas été possible en 1971, ma proposition ayant été trop tardive, doit pouvoir se réaliser en 1972 et je souhaite que les Membres de la C.M.F. qui s'intéressent à l'Accordeon nous fassent connaître leur avis à ce sujet.

Afin de connaître le nombre d'élèves Accordeonistes présentés à nos Examens Fédéraux, et, par la même occasion, posséder une appréciation du nombre d'élèves pratiquant le système traditionnel (Accords composés) et le système Basses Chromatiques (Bassettes), la C.M.F. a adressé un questionnaire aux Présidents de Fédérations. Malheureusement, le texte original a subi des modifications et, de ce fait, pouvait donner lieu à des interprétations différentes ce qui nous a apporté des chiffres discutables. Nous recommencerons cette enquête cette année de manière à posséder des statistiques précises.

A L'ATTENTION DES SOCIÉTÉS D'ACCORDEONISTES

Nous constatons tous les ans qu'un très petit nombre de Sociétés d'Accordeonistes participent aux Concours organisés par la C.M.F.

Les Sociétés d'Accordeonistes sont considérées, dans notre Confédération comme toutes les autres formations musicales et les Educateurs bénéficient pour leurs Elèves, de l'organisation nationale des Examens Fédéraux et des Centres de vacances aux mêmes titres que les Professeurs des autres Instruments de Musique.

Pour que les Sociétés d'Accordeonistes prouvent leur vitalité et leurs qualités, il est indispensable qu'elles participent aux Concours Confédéraux. En se présentant d'abord à l'Epreuve de classement, elles auront la possibilité de connaître leur niveau musical. En participant ensuite aux Concours, elles pourront progresser dans la hiérarchie Confédérale. Les Présidents et Directeurs de Sociétés peuvent très facilement faire comprendre à leurs Exécutants que c'est seulement dans les Concours Confédéraux que leur ensemble trouvera une récompense d'une valeur indiscutable et sans aucun rapport avec les Palmarsés donnés dans des Concours dont les niveaux des Divisions sont ridiculement bas et qui attribuent une Coupe à chaque Société participante. La liste des morceaux imposés doit être sérieusement revue et cela pourrait très bien être discuté si la Réunion proposée plus haut peut avoir lieu.

Etienne LORIN.

Les concours d'Accordeon Mise au point

Les membres de la C.M.F. qui ont lu, dans la rubrique de France du journal confédéral de novembre 1971, l'article intitulé « L'Accordeon des services communaux - 16ème Coupe d'Europe de l'Accordeon » ont dû être surpris de trouver dans les colonnes de notre organe national un article aussi diatribant concernant un concours dont la forme commerciale est incostestable.

Des protestations légitimes nous ayant été adressées, nous avons décidé de mettre les choses au point en ramenant à leur juste valeur, les titres pompeux annoncés dans ce compte rendu soit : pour 15 élèves solistes et 1 ensemble : 12 coupes et 4 médailles d'or !

Voici les récompenses remportées par ces élèves lors de ce concours confrontés avec celles obtenues par ces mêmes élèves à nos examens fédéraux. Il est facile de constater de suite que les dénominations des divisions de la coupe d'Europe sont nettement supérieures puisque des élèves d'élémentaire B obtiennent une coupe en excellence, virtuose et même honneur ! et l'on s'aperçoit également qu'il s'agit-là d'une véritable distribution de coupes et de médailles.

TABLEAU COMPARATIF COUPE D'EUROPE

Roger Décamps (bambino B), 91 points, coupe. — Denis Hanooun (Juniors B), 86 pts, médaille d'or. — Stéphane Vasseur (semi-prof. A), 92 pts, coupe. — Marie-Christine Linnard (prof. A), 93 pts, coupe. — Gisèle Olivier (prof. C), 80 pts, médaille d'or. — Régis Bertrand (prof. C), 91 pts, coupe. — Philippe Tallierlo (prof. D), 93 pts, coupe. — Patricia Rivier (indép. B), 93 pts, coupe. — J.-L. Le Fournis (excell. A), 88 pts, médaille d'or. — Evelyn Hochard (excell. B), 91 pts, coupe. 1er prix distinct. — Christ. Goupil (virtuose A), 98 pts, ruban, distinct. coupe. — Gilles Hanooun (virtuose B), 92 pts, coupe. — J.-J. Bertin (honneur), 90 pts, coupe. — Serge Goupil (honneur), 98 pts, médaille d'or. — Accordeon-Club (catég. sup.) 1er prix avec grande distinct. et ruban.

EXAMENS FÉDÉRAUX

Roger Décamps (prépar. A), 1ère ment. solf., 2ème ment. acc. — Denis Hanooun (prépar. A), 3ème ment. solf., 2ème ment. acc. — Stéphane Vasseur (prépar. A), 1ère ment. solf., 2ème ment. acc. — Marie-Christine Linnard (moyen), absente. —

(Suite page 6)

CHEFS DE MUSIQUE

du « Centre-Ouest » confiez-nous

vos REPARATIONS de

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS

TRAVAIL GARANTI

Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions aux meilleurs prix — Grand choix

E^{ts} DESCHAUX 79-NIORT

40, rue St-Jean

Tél. : (48) 24.34-67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES

9, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48

Manifestations 1972

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
1er mai 1972	SAINTE-AVOLD (Moselle)	CONCOURS Concours International des Sociétés d'Accordéon.	M. Primo Quaila, 20, rue Valentin-Metzinger, cité « La Carrière », Sainte-Avold (Moselle).
4 mai 1972	STRASBOURG (Bas-Rhin)	CONCOURS Concours de chant choral scolaire, centre de Strasbourg (Palais des Fêtes)	Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10ème.
10 et 11 juin 1972	VICHY (Allier)	CONCOURS Concours International de musique C.I.S.P.M. Attribution de la Lyre d'Or de Vichy réservé à cinq ou six harmonies désignées par leur Fédération nationale respective (une par nation).	M. Pierre Jacquiet, 11, rue Neuve, Florange (57)
11 juin 1972	FLORANGE (Moselle)	CONCOURS Concours International de Musique organisé par l'Harmonie Municipale des Sables-d'Olonne	M. Jean Jeanner, Président de l'Harmonie, Résidence du Palais, Les Sables-d'Olonne
16, 17, 18 juin 1972	LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)	CONCOURS Pour le centenaire de la Société Sainte-Cécile, Concours international de musique Toutes sociétés fédérées	Secrétariat : M. A. Peourdeau, boulevard du Collège à Meslay-du-Maine (53) Tél. 45.
1 mai 1973	MESLAY-DU-MAINE (Mayenne)	CONGRES Congrès annuel de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace.	M. Alfred Moerlen, 8, chemin du Klettenberg, Mulhouse.
23 avril 1972	SAINTE-LOUIS (Haut-Rhin)	CONGRES 66ème Congrès fédéral et Festival.	M. Audran Saint-Pargoire (34).
7 mai 1972	AVESNE-SUR-HELPE (Nord)	CONGRES Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi.	M. Mugnier, à Feillens, ou à M. Dupont, secrétaire de l'Union, à Virieu-le-Grand (Ain).
13 et 14 mai 1972	SAINTE-PARGOIRE (Hérault)	CONGRES Congrès de l'Union Départementale des Fédérations et Sociétés de Musique de l'Ain.	M. Ravello Henri, président de l'Harmonie des Automobiles Peugeot à Sochaux (Doubs).
14 mai 1972	FEILLENS (Ain)	CONGRES Congrès de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort, puis défilé-concerts.	P. Prajoux à Bourg-de-Thizy (Rhône)
3, 3, 4 juin 1972	SOCHAUX (Doubs)	FESTIVAL Festival et Assemblée Générale des Sociétés Musicales du Groupement des Vallées du Rhin et de la Trambouze.	M. Jean Jeanner, président de l'Harmonie, Résidence du Palais, Les Sables-d'Olonne (Vendée)
4 juin 1972	COURS (Rhône)	CONGRES Congrès de la Confédération musicale de France et concours international de musique.	Secrétariat, 284, rue Vendôme Lyon (3ème)
17 et 18 juin 1972	LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)	CONGRES Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est et Festival de Musique.	
24 et 25 juin 1972	MONTÉLIMAR (Drôme)	CONGRES Congrès de la Fédération de l'Ouest.	
24 septembre 1972	OIVRAY (Vienne)	FESTIVALS Festival organisé par la Fanfare Dom Pérignon.	M. Adnet Aimé, secrétaire-trésorier, mairie d'Hautvillers (51).
1er mai 1972	HAUTVILLERS (Marne)	FESTIVAL Grand Festival des Chorales Scolaires (Théâtre Municipal).	M. Alfred Moerlen, 8 chemin du Klettenberg, Mulhouse (68).
7 mai 1972	COLMAR (Haut-Rhin)	FESTIVAL Fête départementale de la musique.	M. Bonnet, président de la Société musicale « L'Indépendante », St-Germain-des-Fosses (03)
7 mai 1972	ST-GERMAIN-DES-FOSSES (Allier)	FESTIVAL Festival de musique - Assemblée générale de l'Union Départementale de la Vienne (à 9 heures)	M. Joubert, président de la Mutualité à Mirebeau
Jeu de l'Ascension	MIREBEAU (Vienne)	FESTIVAL Festival de musique et de majorettes organisé par « La Vaillante »	Mme Paris, secrétaire 64, rue Saint-Nicolas, La Rochelle (17)
11 mai 1972	AYTRE (Charente-Maritime)	FESTIVAL 10ème anniversaire de la fondation de la Fanfare Municipale.	M. Marguerite, secrétaire, à Blainville-sur-Orne (Calvados)
14 mai 1972	BLAINVILLE-SUR-ORNE (Calvados)	FESTIVAL Festival de Musique, Cinquantenaire.	M. Joseph Krupp, 18, rue du Parc, Distroff (57)
20 et 21 mai 1972	DISTROFF (Moselle)	FESTIVAL Festival de musique et de majorettes organisé par « L'Etoile ».	M. Gérard Mathe, présid. à Rochefort-sur-Mer (17)
21 mai 1972	ROCHEFORT-SUR-MER (Ch.-M.)	FESTIVAL Festival de Musique.	M. René Godrin, 17, rue de la Moselle, Courcy par Novent (57)
21 et 22 mai 1972	CORNY-SUR-MOSELLE (Moselle)	FESTIVAL Festival Interrégional.	M. Hubert Richard, chef de musique, Planey (10) tél 45.
27 et 28 mai 1972	PLANCY-L'ABBAYE (Aube)	FESTIVAL Festival de Musique.	M. Martin Goury 61, rue des Romains, Amboise (37)
28 mai 1972	VITRY-SUR-ORNE (Moselle)	FESTIVAL Festival de musique.	M. Lucien Genest au bourg, La Pacaudière (Loire)
28 mai 1972	LA PACAUDIERE (Loire)	FESTIVAL Festival de l'U. D. du Rhône	M. A. Fathy, Poule-les-Echarmeaux (69)
28 mai 1972	POULE-LES-ECHARMEAUX (Rhône)	FESTIVAL Festival organisé par l'Harmonie de Vayres, dans la cour d'honneur du Château de Vayres.	M. Feyte, Président de l'Harmonie à Vayres (30)
28 mai 1972	VAYRES (Gironde)	FESTIVAL Festival de musique et de majorettes organisé par l'Harmonie, à l'occasion de son cinquantième anniversaire	M. Audry maire
28 mai 1972	VOUHE (Charente-Maritime)	FESTIVAL 17ème Festival et Congrès départemental.	M. Simon Disy, 22, rue du Stade, Heumont par Rehon (54)
28 mai 1972	REHON (Meurthe-et-Moselle)	FESTIVAL Festival des Batteries et Batteries-Fanfaires organisé par l'Amicale Tournaise.	M. Deltour, président fédéral, 32-Samatan.
28 mai 1972	MONTREAL (Gers)	FESTIVAL Festival de musique.	Mme Nicole Barreau-Larroudey à Tabanac (Gironde)
2, 5 juin 1972	LE TOURNE (Gironde)	FESTIVAL Festival national de musique à l'occasion du centenaire de la Société Musicale et Artistique (ouvert à toutes sociétés, ainsi qu'aux groupements de majorettes).	Mme Josiane Bouge, 10, route de Manom, Thionville
4 juin 1972	MANOM (Moselle)	FESTIVAL Festival départemental de musique.	M. Yves Rabière, secrétaire-directeur de la Société à Saint-Aulaye (24)
4 juin 1972	SAINTE-AULAYE (Dordogne)	FESTIVAL Festival de musique et de majorettes organisé par l'Harmonie.	M. Pichein, secrétaire général, (02) Notre-Dame-de-Liesse
4 juin 1972	HIRSON (Aisne)	FESTIVAL Festival.	M. Margot, maire
4 juin 1972	PUILBOREAU (Ch.-Maritime)	FESTIVAL Festival.	Mme Lucie Laurent, 1, r. de Flandre, Fameck (57)
4 juin 1972	FAMECK (Moselle)	FESTIVAL Festival.	M. André Tlotto, 1, rue Hector-Berlioz, Moyeuville, Froideval (57)
4 juin 1972	MOYEUVILLE-FROIDICUL (Moselle)	FESTIVAL Festival.	M. R. Danvigny, 2, rue P. Dan Fontainebleau (77)
4 juin 1972	SAINTE-LEGER-LES-DOMART (Somme)	FESTIVAL Festival départemental.	M. André Couturier, 3, rue du Professeur-Einstein, Faingé (57)
4 juin 1972	FONTAINEBLEAU (Sne-et-Marne)	FESTIVAL Festival organisé par l'Harmonie du 3ème Canton.	M. Bigotte, président, 6 rue Marie-Stuart, Reims (51)
4 juin 1972	TALANGE (Moselle)	FESTIVAL Festival organisé par « Le Revell de Sermaize »	M. Richard, président délégué, rue du Pré-Maurupt Sermaize-les-Bains (51)
4 juin 1972	REIMS (Marne)	FESTIVAL Festival National du Centenaire de la Société pour toutes Sociétés y compris les Majorettes.	M. le Président de la Fanfare de Coues (69)
4 juin 1972	SERMAIZE-LES-BAINS (Marne)	FESTIVAL Festival groupement Rhin et Trambouze.	M. le Président de la Fanfare de Lône (69)
4 juin 1972	COURS (Rhône)	FESTIVAL Festival groupement St-Genis-Laval.	M. le Président de la Batterie Fanfare, Belleville-sur-Saône (69)
4 juin 1972	LOIRE (Rhône)	FESTIVAL Festival de la Fédération Musicale de Bugey.	M. Brallion, rue de Crétilion, à Seyssel (Savoie) ou à M. Dupont, « Les Sapins », à Virieu-le-Grand (Ain)
4 juin 1972	BELLEVILLE-SUR-SAONE (Rhône)	FESTIVAL Festival de Musique.	M. Daumas Georges, Conseiller Municipal, Mairie de Cannes (06)
4 juin 1972	SEYSSEL (Savoie)	FESTIVAL Festival international C.I.S.P.M. Attribution de la Lyre d'Or de Vichy Réserve à cinq harmonies désignées par leur Fédération nationale respective (une par nation)	Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette Paris 10ème
1 et 11 juin 1972	CANNES (Alpes-Maritimes)	FESTIVAL Festival et concours batteries	M. Georges Beyssac « Rechimas », Craponne-sur-Arzon (Haute-Loire)
10 et 11 juin 1972	VICHY (Allier)	FESTIVAL Festival, organisé par la fanfare	M. Martin
11 juin 1972	JRAPONNE-SUR-ARZON (H.-L.)	FESTIVAL Festival, organisé par la fanfare	M. René Jotte Verrier Chavanay
11 juin 1972	TONNAY-CHARENTE (Ch.-Mme)	FESTIVAL Festival de musique	M. Galès président, rue du Mail-de-Lattre-de-Tassigny Saint Astier (24)
11 juin 1972	SHAVANAY (Loire)	FESTIVAL Festival de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne organisé par l'Union Musicale Astérienne	M. Roland Ummenhover 41 rue Anatole-France, Pagny-sur-Moselle 54
11 juin 1972	SAINT-ASTIER (Dordogne)	FESTIVAL Festival du Groupement de Limonest.	M. Godard, Le Bois-d'Ar à Limonest (69)
11 juin 1972	PAGNY-SUR-MOSELLE (Meurthe-et-Moselle)	FESTIVAL Festival du Groupement St-Symphorien-d'Ozon.	M. Desserrand, St-Symphorien d'Ozon (69)
11 juin 1972	CHAZAY-D'AZERGUE (Rhône)	FESTIVAL Festival Fête des Fraises.	M. Norbert Schaeffer, 14 Lemartet 23, allée A Woippy 57
11 juin 1972	ST-SYMPHORIEN D'OZON (Rhône)	FESTIVAL Festival	M. Gabriel Spanier, 2 bis rue du Fort, Basse-Ham (Moselle)
18 juin 1972	WOIPPY (Moselle)	FESTIVAL Festival Cinquantenaire.	M. Louis Rennie 7 rue du Puits, Aumetz (Moselle)
18 juin 1972	BASSE-HAM (Moselle)	FESTIVAL Festival-Concours de la Fédération de Picardie-Vimeu.	
18 juin 1972	AUMETZ (Moselle)	FESTIVAL Festival organisé par l'Harmonie Municipale.	M. Armand Gedon, maire de Boulligny (Meuse)
18 juin 1972	FEQUIERES FRIVILLE (Somme)	FESTIVAL Festival international à l'occasion du cinquantenaire de la Société Phil. harmonique de Champagne	M. André Jubreaux 2 rue Malakoff, 51-Epernay
18 et 19 juin 1972	BOULIGNY (Meuse)	FESTIVAL Festival régional de l'Harmonie Municipale du Pays de Montbéliard.	M. Albert Cordier 102 route d'Audincourt Montbéliard (25)
18 et 19 juin 1972	EPERNAY (Marne)	FESTIVAL Festival de musique et de majorettes, avec la participation de la Batterie-Fanfare de la Garde Républicaine, organisé par l'Harmonie Municipale à l'occasion du centenaire de sa fondation.	M. C. Chevassus, président, « Les Frasses », (39) Morez ou maire de Morez.
23, 24 et 25 juin 1972	AUDINCOURT (Doubs)	FESTIVAL Festival	M. Pierre Preis 19, rue des Framboises, Metz Devant-les-Points (57)
24 et 25 juin 1972	MOREZ (Jura)	FESTIVAL Festival Cinquantenaire	M. G. Lerch, 25, rue d'Emmersweiler, Forbach (57)
25 juin 1972	METZ-DEVANT-LES-POINTS (Moselle)	FESTIVAL Festival	M. Fernand Nousse, route de Sierck, Koenigsacker (57)
25 juin 1972	FORBACH (Moselle)	FESTIVAL Festival de Musique organisé par la Fanfare « La Lyre ».	M. Giraud, maire
25 juin 1972	METRICH (Moselle)	FESTIVAL Festival départemental.	M. Delage, président, Chalais (Charente)
25 juin 1972	FOURAS LES BAINS (Ch.-Mme)	FESTIVAL Festival de l'Harmonie St-Louis.	M. Fahler, 3, rue L'autey-l'Hôpital (57), Mairie
25 juin 1972	CHALAIS (Charente)	FESTIVAL Festival	
25 juin 1972	L'HOPITAL (Moselle)	FESTIVAL Festival International organisé par l'Harmonie Municipale	M. François Gibera, Allée Cigognes, Saint-Nicolas-de-Port.
25 juin au 2 juillet 1972	MAIZERES-LES-METZ (Moselle)	FESTIVAL Festival, de musique organisé par l'harmonie et la batterie-fanfare	M. Kirikidjian, président, 41 r Mirbel, Verdun (55).
1er et 2 juillet 1972	FAREBERSVILLER (Moselle)	FESTIVAL Festival du Groupement Val d'Azergues	M. Thebaut, directeur
2 juillet 1972	ST-NICOLAS-DE-PORT (Meurthe-et-Moselle)	FESTIVAL Festival de musique et majorettes organisé par « La Cocarde » de Saint-Ciers-de-Canesse.	M. Chapuis à Thizey (69)
2 juillet 1972	VERDUN (Meuse)	FESTIVAL Festival	M. Biramben, maire et président de « La Cocarde », Villeneuve-Passey (33)
2 juillet 1972	SURGERES (Ch.-Mme)	FESTIVAL Festival	M. René Michois, Observatoire sur-Sierck.
2 juillet 1972	THEIZE (Rhône)	FESTIVAL Festival	M. Jean Marie Mellinger, rue du Stade Haute-Yutz 57
9 juillet 1972	SAINTE-CIERS-DE-CANESSE et VILLENEUVE (Gironde)	FESTIVAL Festival	M. Bun, directeur
9 juillet 1972	KIRCHNAUMEN (Moselle)	FESTIVAL Festival	Mme Briou, responsable
9 juillet 1972	HAUTE-YUTZ (Moselle)	FESTIVAL Festival de musique organisé par l'Harmonie.	M. Eug. Gehring, 33 rue Principale Danne-Moise
9 juillet 1972	SAINTE-AIGULIN (Ch.-Mme)	FESTIVAL Festival de musique organisé par « Les Majorettes ».	M. Gérard Gauthier, 113, rue de Mellbourg, Garche, Thionville (57)
9 juillet 1972	CHAILLEVETTE (Ch.-Maritime)	FESTIVAL Festival	M. Bureau, maire
13 juillet 1972	DANNE-ET-QUATRE-VENTS (Moselle)	FESTIVAL Festival	M. Gilbert Sommière, secrétaire de la « Lyre » de Cour-Cheverny 41
16 juillet 1972	GARCHÉ (Moselle)	FESTIVAL Festival	M. Giraud, maire
16 juillet 1972	SADJON (Charente-Maritime)	FESTIVAL Festival de musique organisé par « L'Amicale Saujonnoise »	M. le Président de la Fanfare de Propières (69).
23 juillet 1972	COUR-CHEVERNY (Loir-et-Cher)	FESTIVAL Festival de musique, dans le cadre et sur la pièce d'eau du Château de Cour-Cheverny.	M. Viemont, Royer directeur, place Jacques-du-Bellay Savignac-sur-Lathan (37)
30 juillet 1972	LA TREMBLADE (Ch.-Mme)	FESTIVAL Festival organisé par la Société des Majorettes et Fanfare « Les Amis de l'Ecole Laïque »	
30 juillet 1972	PROPIERES (Rhône)	FESTIVAL Festival du Groupement Beaujeu-Marsois	
15 août 1972	LE DE RE (Charente-Maritime)	FESTIVAL Festival de musique réservé aux sociétés de l'île de Ré	
1er juillet 1973	SAVIGNE-SUR-LATHAN (Indre-et-Loire)	FESTIVAL Festival de Musique organisé par la Fanfare « L'Echo du Lathan ».	

**FESTIVAL INTERNATIONAL DE ST-ALBANS 1972
POUR LES JEUNES MUSICIENS**

19 Juillet 1972 : Départ de Paris par le train à 8 h 12. Arrivée à Londres à 14 h 42. Accueil à la gare et transfert en autocar à Saint-Albans. Dîner. Réception d'Ouverture du Festival. Logement.

20 au 22 Juillet 1972 : Déroulement du Festival. Séjour en pension complète. Durant des journées deux visites de Londres demi-journée.

23 Juillet 1972 : Après le déjeuner, départ pour Londres, puis pour Paris. Arrivée à 22 h 27.

Prix par personne : 520 F du 19 au 23 Juillet 1972.

Pour groupe de 40 personnes, comprenant : logement type étudiants (chambres à 3 ou 4 lits) en pension complète - voyage Paris-Londres en 2ème classé Aller - Retour - deux excursions de la demi-journée à Londres avec autocar et guide - transport de Londres à Saint-Albans et retour en autocar - participation au Festival.

470 F du 19 au 22 Juillet 1972 (une journée en moins).

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS :
S.C.T.T.V. TRANSATOUR - 34, Rue de Lisbonne - PARIS-8^e
TEL. : 522-83-37
L'Agence Officielle de la Confédération Musicale de France

**Le premier festival de Saint-Albans
(50 km de Londres, Grande-Bretagne)
du 20 au 22 juillet 1972**

Y participeront des formations américaines, anglaises, scandinaves, allemandes, autrichiennes, suisses et les sociétés françaises sont vivement invitées à prendre part à cette manifestation.

INFORMATIONS GENERALES

1) **Cérémonie d'ouverture**
Le Festival est organisé en accord avec les autorités municipales de la ville de St-Albans et sera officiellement ouvert par le maire et la mairesse le 19 juillet 1972. Tous les participants recevront des invitations pour la Cérémonie d'Ouverture et la réception de bienvenue.

L'Archevêque de St-Albans, le révérend Père GRK Runted, M.C. MA donnera sa bénédiction à cette cérémonie.

Durant la cérémonie d'Ouverture, le responsable de chaque groupe recevra du maire un exemplaire du livre « La ville de St-Albans et ses habitants ».

2) **PARTICIPATION**
Le festival est ouvert aux groupes venant de tous les pays. Les concours comporteront les catégories suivantes :

- chorales
- orchestres
- autres groupes

De plus, il sera divisé en formations :

- juniors (moins de 18 ans)
- adultes (plus de 18 ans)

Si nécessaire une catégorie spéciale sera créée pour les orchestres de Jazz, les ensembles divers.

3) **CONCOURS**
Il aura lieu dans le « City Hall » de St-Albans les matinées et après-midi des 20, 21 et 22 juillet.

Ce magnifique hall moderne donne la facilité de contenir des groupes de plus de 100 musiciens et son auditorium peut accueillir 900 personnes.

4) **LE JURY**
Les personnalités suivantes constitueront le jury :

- Mr Richard Austin, P.R.C.M. Hon A.R.A.M., of the Royal College of Music
- Major Trevor L. Sharpe, M.B.E.,

L.R.A.M., p.s.m., Director of Music H.M. Coldstream Guards ;
- Mr Vilem Tausky, Conductor BBC Concert Orchestra 1956-1966 pupil of Suk and Janacek at Brno and Prague Conservatories Fellow of the Guildhall School of Music

5) **MORCEAUX CHOISIS**
Les œuvres à exécuter seront choisies par le Jury et communiquées aux participants dans le courant du mois d'avril.

6) **REPETITIONS**
Un local sera mis à la disposition des groupes pour un minimum de deux heures de répétition.

7) **AUDITIONS SUPPLEMENTAIRES**
Les auditions auront lieu les jeudi et vendredi soirs pour les groupes sélectionnés. Ceux-ci prendront part à la soirée de gala du samedi soir.

8) **RECOMPENSES**
Les récompenses seront distribuées aux lauréats. Des certificats de commémoration seront donnés à tous les participants.

9) **INSTRUMENTS**
Le transport des instruments est compris dans le prix de base. Chaque société participant à ce festival devra présenter une liste détaillée des instruments. Il y aura lieu de régler un supplément pour les instruments volumineux.

Etant donné les différentes sortes d'instruments, il est recommandé pour les instruments à percussion de grande taille (carillons, gongs) de louer sur place. Les organisateurs du Festival se chargent de cette location.

Le hall sera sonorisé. Les pupitres peuvent se louer sur place.

10) **INSCRIPTIONS**
La demande d'inscription doit être faite à S.C.T.T.V. Transatour, 34, rue de Lisbonne, Paris-8ème.

La Direction du Festival se réserve le droit de refuser la participation de n'importe quel groupe si cela est jugé utile dans l'intérêt du festival.

**A PARIS
DU 6 au 14 MAI
1972**

porte de Versailles
bât. Victor
Foire de Paris

**3° FESTIVAL-
EXPOSITION
INTERNATIONAL
DE LA MUSIQUE
DU DISQUE
ET DE LA
CHANSON**

toute la
musique, ses ins-
truments, l'ensemble
de ses industries et
moyens d'expression
pianos, orgues,
sonorisations,
audio visuel,
etc.



**DANS LES STANDS
LES PLUS PRESTIGIEUSES MARQUES FRANÇAISES
ET INTERNATIONALES
SUR LE GRAND PODIUM
ANIMATION, DÉMONSTRATION, ET AUDITION D'ARTISTES
GROUPES ET ORCHESTRES DE DANSE ET DE VARIÉTÉS, ETC.
PODIUM SPÉCIAL CONSACRÉ
A LA MUSIQUE CLASSIQUE**

le Festival de la Musique et le SIMI
création et organisation "Artistes et Variétés"

- NOS STAGES -

STAGE DE LA LOYERE

STAGE DE MACON : Le stage qui se tenait depuis 1960 à Macon est transféré au château de La Loyère, près de Chalon-sur-Saône (en Saône-et-Loire). Tous renseignements pour les inscriptions seront fournis sur demande par M. MERILLE M., 74, Cité Bel-Air, à Montceau-les-Mines (71).

STAGE DE BOULOURIS

2ème quinzaine de Juillet. Se faire inscrire à la C.M.F.

STAGE DE TOUCY

Éventuellement fin août - début septembre. Nous donnerons les informations précises en temps utile.

PLANCHES et IMAGES LEDUC

Collection d'images documentaires et décoratives



- Les Grands Compositeurs et leurs œuvres
67 planches doubles
32 x 49 sur cartoline
blanche surglacée,
chaque 4,75 F
- Les Grands du Jazz,
9 portraits en couleurs
27 x 34, chaque .. 2,15 F
- Les Instruments de Musi-
que en couleurs :
Classiques, Anciens, Ex-
tra-Européens, 38 planches
27 x 34 chaque .. 2,15 F

Planches doubles séparées : La Disposition de l'Orchestre 2,15 F
La Percussion 4,75 F
Les Instruments en livrets à découper, chaque 2,15 F

Catalogue détaillé sur demande

Editions A. LEDUC 175, rue Saint-Honoré - PARIS-1er - Tél. 073-48-61

**BUFFET
CRAMPON**

18-20 Passage du Grand Cerf, Paris 2^e - Tél. : 488.88.78

Saxophones
Clarinettes
Hautbois
Cors Anglais
Bassons
Flûtes

démocratisation de l'enseignement musical.

Cette certitude fut en effet écla-

tanté lors de l'audition: mener sur

scène plus de 350 enfants, issus de

tous les milieux, de tous âges, sans

qu'aucun frais ne soit demandé pour

l'inscription et les cours, est une

réussite indéniable au palmarès de

la ville et de ses musiciens.

Ainsi, est-ce avec une joie non

dissimulée que nous faisons écho,

une fois de plus, au succès de cette

école qui sera très prochainement,

comme l'a annoncé le député-maire,

reconnue par l'Etat.

Si l'autre soir, M. Duhamel avait

été présent, il aurait eu des regrets...

ceux de ne pas avoir reconnu plus

tôt une école exemplaire, qui, dans

le domaine de l'éducation musicale

et donc de la culture, remplit tota-

lément son rôle.

Après les France Clidat, Sancier,

Maurice André, Jarry, Michelin, Dou-

gan, Rumpal, etc., l'Orchestra sym-

phonique, sous la férule de M. Muc-

kensturm (et avec son habituelle

maestria) a su et pu ajouter à son

glorieux palmarès le nom de deux

« vedettes » différenciant notam-

ment par le « volume » de leurs instru-

ments respectifs. Une clarinette, ce

bout de bois troué, à percée cylindrique,

de moindres contingents de longueur

et une contrebasse à quatre cordes,

encombrante... et peu portative,

dépassant en hauteur d'une tête celle

de celui qui l'utilise... (à l'époque

des concerts présentés elles n'avaient

que trois cordes).

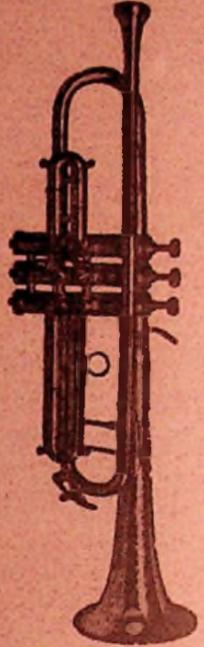
Jacques Lancelot, clarinettiste nor-

mand, professeur au Conservatoire

CHEFS DE MUSIQUE ! des prix EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

Table listing instruments and prices: TROMPETTE, ut et si b 295 / 365; CORNET, si b 380 / 450; BUGLE, si b 426 / 510; ALTO, mi b 565 / 675; BARYTON, si b 650 / 830; BASSE, si b à 4 pistons 995 / 1.215; SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable 2.995 / 3.835; TROMBONE à coulisse 495 / 595; TROMBONE à pistons 695 / 815.



LAQUES OR CLES CHROMÉES

Table listing saxophones and flutes with prices: SAXO SOPRANO, si b 795; SAXO ALTO, mi b 895; SAXO TENOR, si b 1.080; SAXO BARYTON, mi b 1.850; CLARINETTE, si b, super ébène 446; GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins 550.

Depuis 25 ans, 2.000 harmonies, sociétés

et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

En analysant quelque peu le pro-

gramme, à part celles de Bela Bartok,

les œuvres maîtresses admirées pré-

figurent Mozart. L'entrée avec des

airs du « Ballet de Rosamunde »

pleins de fraîcheur et de simplicité

délicate reflétant ce qu'il y a de

meilleur et de plus populaire dans

l'art de Schubert.

C'est aux « Quatre petites dan-

ses » qu'Honoré Bela Bartok, pour

VIRE

Tout dernièrement, salle Polinière,

la formation des Jeunes de la Mu-

sique Municipale (48 exécutants au-

dessus de 18 ans) donnait son con-

cert annuel pour leurs familles et

les amis de la musique.

La valeur de cet ensemble junior

est exceptionnelle; ces jeunes pour-

raient sans peine affronter de très

bonnes formations d'adultes che-

vronnés; ce résultat, ils le doivent

à leur chef, M. Doussé, et à leur

travail incessant sous sa direction.

de Volpati et la Marche Turque

de Mozart.

En seconde partie, la fantaisie se

donna libre cours avec Circus Pa-

rade, The Bella ringers, Meet the

Band (qui permit d'apprécier suc-

cessivement chaque pupitre), Bella

ou Parade, etc. Les deux derniers

morceaux, réhaussés de chants exé-

cutés par de jeunes élèves non en-

core sur les rangs.

A l'issue de ce concert, M. Foubert

Furent décorés de la médaille de

bronze de la Fédération Musicale

de Normandie: M. B. Hermange; J.

Bouvet (20 ans de services); J. Hé-

nault (20 ans); M. Dauron (21

ans); R. Gasnier (27 ans); de la

médaille d'or: M. P. Sénégon, pour

31 ans.

Enfin, M. le maire eut le plaisir

de remettre à M. Almyre Brouillard

la médaille d'or de la C.M.F., pour

nière née de la famille Brouillard,

qui se prénomme Cécile, heureux

présage, le lève mon verre en l'hon-

neur de la musique et de l'Harmonie,

et je vous invite à en faire autan-

tant à la santé de vous tous et de

vos familles.

Avec l'Union départementale

des groupements de Musique

et Sociétés Musicales

d'Eure-et-Loir

Advertisement for 'TOP-EUROPA' musical instruments. Text includes: 'POUR MIEUX SERVIR NOS: HARMONIES FANFARES et ENSEMBLES DE CUIVRES', 'Un seul catalogue regroupant les répertoires des Editions: MARGUERITAT, SCHOENAERS, MILLEREAU et BOOSEY & HAWKES', 'En exclusivité aux Editions: TOP-EUROPA 53, ROUTE LEON-LACHAMP — 13-MARSEILLE-9°'.

CHATEAUDUN

Un théâtre archicoble pour le

concert de la Sainte-Cécile, unique

manifestation qui, semble-t-il, pose

les Dunois à se déplacer en nom-

bre.

Il est vrai que chacun vient ap-

précier les progrès de ces chorales

et sociétés musicales parmi les mem-

bres desquels figurent toujours

quelqu'un de la famille ou de con-

naissance.

En première partie, le rideau s'est

ouvert sur la batterie-fanfare de

l'Harmonie, sous la direction de M.

Pierre Bourdy.

Puis les jeunes choristes de l'Union

Musique Dunoise, sous la direction

de Mme G. Desmars, ont interprété

entre autres la mélodie de « Belle

et Estabastien », qui fut très applau-

die.

Lorsque j'ai été fait prisonnier,

le 18 juin 1940, à Mauévrier (Maine-

et-Loire) et dirigé sur le camp d'Au-

voires, près du Mans, où nous nous

soinmes retrouvés plus de 20.000

derrière les barbelés, nous ignorions

totalemment quel serait notre sort.

Il fallait bien passer le temps et

tout de suite avec quelques amis

venus de tous les horizons, nous

avons formé un orchestre après avoir

qui avait été fort applaudi, la réception officielle en l'honneur du 75ème anniversaire de la fondation de Chalon Etudiantina.

Le président Thevenot a présenté les excuses de M. Marille, retenu par une maladie qui n'est produite dans sa famille; il a ensuite remercié les personnalités (dont nous donnons les noms d'autre part), il a honoré les anciens présidents et les anciens directeurs de la société (dont il a cité les noms); il a magnifié le rôle de l'école de musique de la société et a terminé en proclamant: «Chalon Etudiantina se porte bien!».

M. Maurice Commaré a retracé l'histoire de sa fondation, depuis l'année 1896, relatant les concours auxquels elle a pris part, les succès qu'elle a obtenus; après avoir rappelé (c'est réconfortant), que la moyenne d'âge de la société est de 25 ans, il a formé des vœux pour la prospérité de Chalon Etudiantina et des sociétés musicales de la région.

M. Randé, maire adjoint de Chalon, qui clôtura la série des interventions, se félicita de la réussite exceptionnelle d'une société comme Chalon Etudiantina, dont l'histoire se confond avec celle de la vie chalonnaise; et ceci grâce à une atmosphère de très haut niveau, faite de qualités de cœur et de compétence personnelle.

Il a félicité les deux directeurs des sociétés qui venaient de prendre part au concert: M. Romanet et M. Louis Fost, ainsi que tous les membres de leurs bureaux qui font de leur mieux pour conserver aux deux sociétés une réputation des plus flatteuses dans le monde musical.

Eut lieu une remise de décorations du Dévouement musical, décernées par la Fédération Musicale de France; ont été décorés: M. Bourgeois, M. Jean-Claude Bernard, Mme Gisèle Bernard, M. Questat, M. Robert, M. Collin, M. Hubert Dubief et M. le président Thevenot, qui a obtenu la médaille d'or.

LES PERSONNALITES

M. Randé, maire adjoint de Chalon, représentant M. Lagrange, maire de Chalon, empêché;

Le bureau et le comité de Chalon Etudiantina: le président Thevenot; les vice-présidents, Camus et Fanelal; le secrétaire, D. Bourgeois; le secrétaire adjoint, M. Questat; le trésorier, Mme Beral; les responsables de l'école de musique, M. et Mme Bernard; le délégué du matériel, M. Dubief; Mlle Elvior, archiviste; les membres du bureau: Mmes Faure et Bourgeois, M. Napoleone; M. Bernadet, directeur, et M. Moreau, sous-directeur;

M. Maurice Commaré, représentant M. Marille, président de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire;

M. Berthelin, président de la Fédération de Saône-et-Loire;

Mme Ligier, directrice de l'Office de la Culture et des Loisirs, représentant M. Parent, président;

M. Mazuy, président de l'Harmonie de Chalon;

M. Dubard, président de la Lyre Bourguignonne;

Le colonel Mazoyer, président de la Fanfare de Gergy;

M. Carlot, président de la Lyre des Charreaux;

M. et Mme Balency, président de l'Ensemble vocal de Châtenoy-le-Royal.

SUD-EST

Une grande Dame de nos Sociétés Musicales, Madame Aline MONTILLET, nous a quitté...

S'il était dans le monde musical de l'Ain, une figure vénérée, aimée de tous, estimée pour sa compétence et son dévouement, c'était bien celle de la verte doyenne qu'était Mme Montillet, présidente et fondatrice de «l'Echo du Colombier» de Culoz, vice-présidente de la Fédération Musicale du Bugey, déléguée technique au Comité de l'Ain, pianiste de talent, qui vient de disparaître dans sa 98ème année... alors que ses nombreux amis se réjouissaient de fêter le 29 juillet 1974 son centenaire.

La vie ne lui avait cependant pas ménagé les épreuves les plus douloureuses: elle avait perdu successivement sa fille, son époux et son fils. Et elle avait supporté vaillamment ces malheurs accumulés, entourée de nombreuses et profondes amitiés qui furent, avec la musique, un refuge et un baume à ses souffrances.

Directrice d'école, elle fut une institutrice d'élite doublée d'une éducatrice racée, ce qui est bien plus et bien mieux. Elle aura marqué de son empreinte indélébile, des générations d'élèves qui lui doivent tout et qui lui gardent une gratitude affectueuse à la mesure d'un de ces dévouements devenus trop rares de nos jours!

Sa figure, chère à tous les cœurs, était une des plus connues des musiciens, non seulement du Bugey, mais de l'Ain. Présente à toutes les réunions du Comité technique départemental, elle assistait à tous les congrès et festivals où elle défilait avec une jeunesse qui lui enviaient les «moins jeunes», cependant ses cadets.

A 96 ans, ne réunissait-elle pas chez elle, deux fois par semaine, une quarantaine d'enfants de Culoz à qui elle enseignait les éléments du solfège? Sa plus grande satisfaction était de présider chaque année les examens des élèves de la Fédération Musicale du Bugey, tâche dont elle s'acquittait avec la conscience et l'autorité que lui conféraient 45 années de foi, pédagogique et de pratique musicale.

Elle nous quitte quelques semaines après le président Antoine Mallet qui l'aimait beaucoup et appréciait ses éminentes qualités, son allant et sa valeur de musicienne et d'animatrice.

Deux deuil qui vont peser lourdement sur l'avenir de nos Unions, Fédérations et Sociétés! Deux grands vides qui seront difficiles à combler! Mais deux exemples incomparables d'être qui se réalisèrent pleinement dans leur idéal et qui susciteront les vocations nécessaires pour assurer la pérennité de leur action «aimer la musique et permettre à tous d'accéder à ses sommets dans l'ambiance de nos sociétés populaires».

Ses funérailles ont eu lieu à Culoz le 20 janvier au milieu d'une nombreuse affluence d'amis affligés où le monde musical tenait une très grande place. L'Harmonie du Bugey renforcée par des exécutants de Cerdon et d'Ambérieu, précédés de bannières cravatées de crêpe, exécutait des marches funèbres sous la direction de son chef M. Abiati, directeur de l'école de musique de Bellegarde. Et dans la longue cortège, on notait la présence de MM. Vettard, président adjoint de la Fédération du Sud-Est, représentant le président Rolando, excusé; Raquet, président du Comité technique de l'Ain et directeur de l'école de musique de Bourg; Dupont, secrétaire de l'Union Départementale et fondateur-animateur de la Fédération du Bugey; les présidents et délégués des sociétés musicales régionales, etc. Sur la tombe, et près du cercueil disparaissant sous les fleurs, des discours furent prononcés par MM. Dupont et Vettard au nom de la musique; Duchier, secrétaire de la section de l'Ain du Syndicat des Instituteurs, et Marcel Gache, maire de Culoz et conseiller général. Ces orateurs rendirent hommage à l'amie regrettée dont chacun gardera le plus souvenir. Nous nous associons largement aux condoléances adressées à la famille et au monde musical frappé une fois de plus dans ce qu'il avait de plus cher.

P. DUPONT.

les sociétés ayant présenté des élèves l'année dernière ont reçu automatiquement cet imprimé.

Cet imprimé dûment rempli doit être retourné au président fédéral qui fera ensuite parvenir aux sociétés les feuilles d'inscription des élèves. Ces dernières étant établies, seront envoyées au moins un mois avant la date des examens au responsable du centre auquel est attachée la société.

Pour le centre de Bordeaux l'envoi des feuilles d'inscription est à adresser à M. Barrère, secrétaire général fédéral, 124 bis, rue Beaudouche, Bordeaux.

Les examens de Bordeaux auront lieu le 4 juin. Pour les 21 autres centres, les sociétés seront avisées en temps opportun des dates d'examen. La division supérieure aura lieu pour l'ensemble de la Fédération le dimanche 25 juin, à 8 h, au Conservatoire de Bordeaux. Pour les Sociétés de Batteries et Batteries-Fanfars, les examens auront lieu à Caudéran les 9 et 16 avril, dans les salles de la Pergola Municipale.

Nous rappelons que les morceaux imposés ont été publiés par le Journal Confédéral de novembre avec un errata paru pour certains instruments dans le journal de décembre.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne

Présidée par M. Ciran, vice-président de la C.M.F., président de la F.S.M.S.O., les débats étaient animés par le président de l'Union M. Blanchard qui avait à ses côtés MM. Vaux représentant le Préfet de la Dordogne; Guena, maire de Périgueux; A. Bonnet, conseiller général; Galca, Fapon, Nogues, du bureau de l'Union. Etait également présent M. Levallois, représentant la SACEM en Dordogne.

Le président Blanchard ouvrit l'assemblée, remercia les présents et notamment MM. Vaux, chef de cabinet du Préfet; Guena, maire de Périgueux. Il fit le rapport moral qui est une sorte de bilan de l'activité des sociétés et de l'Union au cours de l'année qui vient de s'écouler. Puis il présenta les activités 1972.

Il annonça les examens fédéraux pour le dimanche 14 mai. La soirée organisée par l'Union le mercredi 15 mars avec la participation de plus de 150 jeunes musiciens, chanteurs de moins de 20 ans.

M. Ciran, quant à lui, parla des divers problèmes qui se posent aux sociétés musicales. Il évoqua le discours prononcé devant l'Assemblée Nationale par M. Duhamel, ministre des Affaires Culturelles, puis parlant de l'opportunité d'enseigner la musique, il souhaita qu'il y ait davantage d'élèves dans nos écoles de musique. Il précisa l'utilité de ces écoles gage de l'avenir de la musique et de la vie même de nos sociétés, exprima le vœu qu'à l'ORFÈVRE notamment on entende un peu plus de musique et chansons françaises et aussi un peu plus de nos grandes musiques et harmonies françaises.

M. Guena intervint pour dire sa satisfaction d'être présent et rendit hommage au président Blanchard pour le travail accompli pour la musique et les sociétés de musique. Il le remercia de ce qu'il faisait pour la ville de Périgueux.

Les rencontres, concerts, stages, la subvention de 10.000 F accordée par le conseil général à l'Union de la Dordogne, l'éventualité d'un classement des sociétés à l'occasion du festival annuel, les droits d'auteurs firent l'objet d'amicales discussions puis on passa à la présentation du rapport financier par Mme Lyliane Auger-Conseil la dynamique trésorière de l'Union. Les finances sont faibles mais saines. Les deux rapports moral et financier, furent adoptés à l'unanimité.

Ce rapport sur les examens fut présenté par M. Erhmann, responsable de ceux-ci et qui fut félicité par l'assemblée. Il fut question de remédier au décalage trop important qui existe entre le degré moyen et le degré supérieur. Des propositions à ce sujet seront faites au congrès de la F.S.M.S.O. M. Erhmann insista sur le fait qu'il fallait se pencher davantage sur des stages de formation de chefs de musique. M. Portemer, de Jumilhac-le-Grand, participa également à ce débat sur les examens.

Le festival annuel de l'Union aura lieu cette année à Saint-Astier. Il est organisé par la société locale l'Union Musicale Astérienne. Maître Ducros, organisateur du 2ème Festival à Vergt en 1971 donna les résultats de cette manifestation qui groupa dans cette localité plus de 8.000 personnes. Il pense que l'avenir des festivals doit être assuré en Dordogne. (Déjà pour 1972 nous avons la candidature de la société de Thiviers et pour 1973 celle de la société de Razac).

M. Galca, président de la société de Saint-Astier, donna des précisions sur l'organisation et le déroulement du 3ème festival. Il doit avoir lieu le 11 juin. Douze sociétés ont déjà donné leur inscription: Mussidan, Thiviers, Neuvic, Brantôme, Vergt, Mareuil, Razac, Sarlat, Excideuil, Ribérac et les Accordéons-Club de Belves et Périgueux. La société d'honneur sera la Lyre d'Angoulême. Le morceau d'ensemble: Sonne Clair, de Coiteux. A noter qu'une manifestation est prévue pour la remise du fanion de l'Union par Maître Ducros au président Galca. Un appel est lancé aux sociétés de la Dordogne pour participer au festival du Groupement du Libournais que présidera le père du président de la Dordogne. Deux sociétés, Neuvic et l'Accordéons-Club Périgourdin ont déjà répondu à cette invitation. Un appel sera lancé aux sociétés de la Gironde pour le festival de la Dordogne.

Les interventions furent nombreuses. On entendit le représentant de la SACEM M. Levallois qui donna des précisions sur le fonctionnement des droits d'auteurs. M. Alain Bonnet, conseiller général mais aussi président de l'Harmonie de Brantôme, apporta le salut du Conseil général et enfin M. Vaux qui, au nom du Préfet de la Dordogne, exprima toute sa sympathie à l'Union des

Sociétés Musicales, organisme indispensable à la bonne coordination des rapports entre les services publics et les sociétés de musique et il félicita les sociétés de leur action et des résultats obtenus.

Le conseil d'administration a été élu à l'unanimité: président d'honneur, M. Robert Lacoste; président, M. Jean Blanchard; vice-présidents, MM. Nogues, Frappier, Galca, Escande, Coudert; secrétaire général, M. Fapon; secrétaire adjoint, M. Herrmann; trésorière, Mme Lyliane Auger-Conseil; adjoint, M. Mauvignier; membres, MM. Billeau, Peyrille, Roche Ducros, Mutel, Thomas, Lhomond, Snelieux, Portemer, Van de Zande.

Union des Sociétés Musicales des Landes

L'Union des sociétés musicales du département des Landes groupait à Hagetmau le 6 février, les représentants de 28 sociétés sur 38 inscrites.

Avalent pris place autour de M. Camille Despujols, président départemental: MM. Roger Saint-Blancard, vice-président de la Fédération; le président de la Société musicale de Hagetmau: Camiade, vice-président de l'Union; Henri Palleix, secrétaire et R. Destouesse, trésorier. M. Dutoya, maire de Hagetmau, devait arriver à la fin des débats.

Le président de la société musicale de Hagetmau ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue à tous et présente la ville et félicite les présidents et chefs de musique pour leur attachement fidèle à un art immortel et combien sublime.

M. Saint-Blancard excuse le président Ciran et retrace le festival de Hagetmau. Longuement il s'étend sur la qualité de l'exécution d'un programme qui n'était pas des plus faciles. Il conclut en déclarant: «La musique élève le moral de l'homme. Nous avons reçu le flambeau de nos ancêtres. Il faut le passer aux autres».

A. M. Henri Palleix revient le soin de lire le procès-verbal de la réunion du 10 février 1971 à Montfort et de faire le rapport moral de l'année écoulée.

M. Camille Despujols aussitôt après, s'étend longuement sur les examens de solfège et d'instruments de l'année 1971. «Ouvrons nos yeux des horizons nouveaux» disait-il l'an passé. Actuellement, il se réjouit de voir les efforts réalisés. Il met alors l'assemblée au garde à sonner dans un «ophémisme» mais car sur l'ensemble de la population un effectif d'élèves musicaux de 0,45 % seulement est atteint. Le travail reste à faire!

Les dates des examens sont fixées comme suit: Dax, le mardi 10 mai; Mont-de-Marsan, le jeudi 11 mai; 8 juin: Gabarnet, le jeudi 12 juin. C'est ainsi qu'intervient M. Jacques Laffite, de Samadet, pour demander en faveur des communes rurales un soutien en décembre.

M. Despujols considère que l'on doit commencer à parler de musique aux enfants dès l'âge de quatre ans. Il existe des méthodes de pédagogie moderne, constate et souhaiterait une confrontation des diverses méthodes. Il demande à la Fédération de prendre l'initiative d'une réunion à Bordeaux.

Le président insiste pour que les pouvoirs publics relèvent la modeste allocation attribuée aux sociétés musicales correspondant à 0,023 du budget national. «Un pays qui ne s'intéresse pas au développement culturel est un pays qui s'écroule».

Projet de lancement d'un journal: cet organe de liaison entre sociétés musicales s'appellera «Les Landes musicales» et paraîtra une fois par trimestre. Il portera un sommaire plusieurs rubriques de musique en général, des pages sur l'activité des harmonies aux tarifs libres, etc.

Après avoir pris connaissance de la lettre adressée par les sociétés au ministère de l'Economie et des Finances notifiant l'inscription de chaque société à l'INSEE et du décret du 15 juillet 1948 faisant obligation de déclarer toutes les recettes récréatives, l'Union des sociétés musicales des Landes demande le retour pur et simple aux conditions antérieures à savoir: que toutes les organisations ou sociétés n'ayant aucun but lucratif soient exonérées de tous droits et de toutes taxes.

M. Despujols souhaite que le «Journal confédéral» prenne une forme plus jeune, plus colorée et s'adapte mieux aux exigences de la vie moderne.

M. Saint-Blancard précise qu'il est à la disposition des jeunes musiciens pour les faire engager lors de leur service dans des musiques militaires. De plus, comme par le passé il se tient à la disposition des harmonies pour garantir leur responsabilité civile.

Kermesse de Dax 71: elle aurait été un succès à tous points de vue si une malencontreuse pluie n'était venue tout gâcher. Le concert était excellent, le public nombreux et la recette grossissait au fil des heures. En raison de ce fâcheux contre-temps, le trésorier Destouesse a été obligé d'annoncer dans son rapport moral un léger déficit pour l'exercice de l'année écoulée alors que si tout avait bien marché, le bilan aurait été positif.

On procède au renouvellement du bureau qui se trouve reconduit dans sa totalité. M. J. Laffite, de Samadet, entre au conseil d'administration de l'Union du département des Landes.

M. Dabrin, de Dax, fait part de ses expériences personnelles pour sensibiliser l'enfant à la musique dès les cours préparatoires et élémentaires non seulement par la méthode appliquée qui consiste à faire rechercher la hauteur de sons, leur harmonisation, etc. Il souhaite que moniteurs et instructeurs soient désignés en nombre dans les écoles.

Après un rapport détaillé sur l'activité et les ressources de la SACEM (société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique), l'assemblée générale demande qu'une

fanfares
et
harmonies

WELTKLANG

Buffet-Crampon
REPRESENTANT
EXCLUSIF

20 Passage du Grand-Cerf PARIS 20 Tel. 483 88 78

VANDOREN MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e

Tél. : MONTmartre 39.87

Anches et becs pour artistes

Vint le moment des félicitations avec le banquet, où étaient conviés musiciens, membres honoraires, ainsi qu'un certain nombre de personnalités.

M. Meyroux prend le premier la parole. Il félicite ses musiciens tant pour le concert donné dans l'église que pour les progrès constatés qui découlent de l'assiduité plus grande aux répétitions. Il montre sa satisfaction devant l'appui moral et financier de la municipalité, qui a aussi, à cœur de maintenir une formation importante dans notre chef-lieu. Et, à propos de la formation des jeunes, il met en évidence le magnifique rôle de M. René Barsacq-Mongis, au sein de l'école de musique et à la direction de l'Harmonie et il invite tous les responsables de sociétés sportives et les éducateurs locaux à susciter des vocations musicales parmi les jeunes de Mugron et des communes voisines. M. René Barsacq-Mongis prend la parole pour dire sa réelle satisfaction d'avoir dirigé les œuvres classiques au concert du matin. Il rend

un hommage mérité à Abel Fauthoux, chef de la clique de Soubasse, qui s'associe souvent à l'Harmonie et maintient, sous sa direction, une grande activité musicale.

Le président de l'OSM remercie le président de l'Harmonie pour son invitation. Il se plaît à souligner les excellentes relations que les deux sociétés entretiennent, se complétant au besoin.

L'abbé Loubère complète son nomme de l'office religieux en mettant en évidence la magistrale interprétation de la « Bohémienne ».

M. Barsacq-Mongis père, chef de la prestigieuse Nêhe, exprime d'abord sa fidélité à Mugron. Mais en musicien né, s'attache à évoquer la vie de Mozart.

M. Daugoumatt, maire de Mugron et conseiller général, se lève en dernier et ne peut que dire sa fierté de voir que Mugron possède une belle phalange musicale et veut féliciter de leur action dynamique chacun des responsables et chacun des exécutants.

Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71 Charnay-lès-Mâcon

fournissent tous les morceaux imposés dans les examens de la C.M.F.

Il assure l'assistance que les efforts consentis par le conseil municipal se conjugueront à ceux déployés par les autres sociétés pour le meilleur renom de notre commune.

HAGETMAU

La Société Musicale d'Hagetmau félicitait sainte Cécile.

Son premier élan fut vers l'église où elle devait interpréter la « Messe en Ut » de Malcheval sous la direction de Pierre Laborde.

Au cours de l'office, M. le Doyen s'adressa aux musiciens pour leur dire combien il prenait plaisir à écouter leurs répétitions. Il les remercia pour la spontanéité dont ils font preuve lorsque l'on fait appel à leur concours.

A la sortie, les musiciens se dirigèrent en jouant vers la mairie où les attendaient M. Alain Dutoya, maire, ses adjoints : MM. Fauthoux et Faou ainsi que M. Georges Dumartin, vice-président.

Après quelques mots du président de la Société Musicale et de M. Despujols, président de l'Union Landaise des sociétés musicales, il fut procédé à la remise des diplômes et médailles à 9 musiciens inscrits depuis 25 ans, à 4 fidèles depuis 35 ans et à 10 qui atteignent 50 ans de présence. M. le maire approuva la conclusion de cette amicale réunion.

Le repas fut servi par le restaurant Sylvia à soixante convives.

À dessert, M. Fernand Lalauze, secrétaire-trésorier, excusa diverses personnalités. Puis il remercia les honoraires qui prouvent par leur générosité, non seulement l'intérêt qu'ils portent à la musique mais aussi leur sympathie pour la société locale.

Le président Despujols, dans un long discours, laissa filtrer ses passions et dispensa une foule de conseils. « La musique est un des arts les plus valables pour équilibrer les jeunes ». Il fit également appel aux pouvoirs publics afin qu'ils augmentent sensiblement les subventions destinées au développement de l'art musical.

Le docteur Fournier se déclara très favorable à la vitalité des sociétés musicales du département. La grande, d'un pays se mesure aux intérêts qu'il apporte aux choses de la culture. Avec Dutoya et Lavielle, il a consacré ses collègues du conseil général de la nécessité d'aider les sociétés musicales.

Enfin M. Dutoya, maire, comprit très bien la passion de M. Despujols et la puissance de la musique puisque l'unité italienne a été réalisée par Victor Emmanuel sous le signe de Verdi. Laissons les jeux de mots au maire, trouva très intéressante pour le département, cette union des sociétés musicales. S'il a profité de l'occasion offerte au conseil général pour leur prouver son attachement, il n'en dédaigne pas pour autant la société locale à laquelle il promet un « auditorium » pour répétitions et petits concerts. Dans cette salle pourraient se rendre les passionnés de la musique, désireux d'assister aux répétitions pour se pénétrer des œuvres toujours très judicieusement choisies.

Le maire conclut enfin, sur l'histoire d'Orphée aux enfers, harmonisée et immortalisée par Offenbach.

Les heures passèrent rapidement et la nuit commençait à tomber lorsque s'effectua la séparation.

SAINT-JULIEN-EN-BORN

Notre Société musicale et folklorique a fêté Sainte Cécile

Comme chaque année, nos musiciens et danseurs fêtèrent leur patronne sainte Cécile dans une ambiance toute particulière.

Le concert spirituel de la grande messe fut suivi par un auditoire nombreux et recueilli qui put apprécier ces magnifiques œuvres telles que « La Marche des ruines d'Alhambra » de Beethoven, la célèbre « L'Arlesienne » de Bizet pour une Sainte-Cécile, de Lesueur et pour terminer la célèbre marche du sire « du Prophète », de Meyerbeer.

Après défilé et apéritif-concert, la société encadrée par de nombreux membres honoraires, se retrouvait à l'Hôtel La Canotte, où M. et Mme Nouette avaient préparé un excellent repas, qui ne put que satisfaire les quatre-vingts convives.

Vint l'heure des toasts. Le président J. Dassau tint à remercier tout d'abord les personnalités qui vinrent se joindre à la société en ce jour : M. le maire de Saint-Julien, et Mme M. le maire de Mâcon, et Mme M. Desfontaine, déléguée de l'Union des sociétés musicales de Landes; M. l'abbé Martre, M. Bargatin, président de la Fanfare Mézos; M. l'abbé Yves fut excusé.

Il fit une rétrospective de l'année concernant la vie active de la société et de la place qu'elle occupe dans son village. Il remercia tous ses membres pour l'esprit de camaraderie et même d'abnégation parfois, chez certains.

« Il se dégage, dit-il, de cette société profondément unie avec le groupe folklorique, dont le comportement est exemplaire et digne d'être, un rayonnement général apportant à chacun cette chaleur

humaine si précieuse lorsqu'on la sait sincère. »

M. Desfontaine, dont cinquante-trois années de formation musicale l'ont fait qu'enraciner chez lui le vif, de la musique, laisse en voyant l'enthousiasme que mettent les membres de l'Union pour que le beau, le réel, la joie de vivre, soient communiqués par l'art de la musique qui rassemble toujours plus d'élus pas de frontières.

L'abbé Martre souligne l'authenticité est la marque distinctive de cette société et le me félicite, ceci grâce au jumelage avec Mézos de fêter avec vous deux fois chaque année votre Sainte-Cécile. »

M. le maire de Saint-Julien tira les conclusions de ces quelques paroles, répondant avec grand plaisir à la demande de participation à cette fête, se déclarant fier de la marche de la société musicale, satisfait de voir tous ces jeunes, heureux de voir les anciens toujours là. Il fit part de ce qui pourrait être le futur cinquantenaire et soumit qu'« l'image de cette assemblée soit le prétexte des temps futurs. Mais, une heureuse surprise attendait nos musiciens, avec la remise de nombreuses décorations. Tout d'abord furent René Lafitte, Michel Bayle, Pierre Castets, Jacky Dubert, Gilbert Dulaurens et Jean Dassau qui reçurent des mains de M. le maire, le diplôme et la médaille de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest pour vingt ans de présence au sein de la société. M. Desfontaine remit ensuite à MM. Gabriel Erouste, Pierre Fougereat, René Cassagne, René Molgarede, René Garamondin le diplôme et la médaille d'or de la Confédération des Sociétés Musicales de France pour plus de quarante années de service de la musique. Enfin, le président remit au docteur Fournier, chef Canille Jouanol, la médaille d'argent « Chef » pour vingt années de présence à ce poste.

M. Erouste, au nom de tous les nouveaux décorés, tira à l'appui les promoteurs de cette initiative. Sainte-Cécile 1971, témoignage d'unité, recherche d'unité, consécration du passé et peut-être heureux présage pour l'avenir.

MIMIZAN

Il était 11 heures, lorsque nos trois frères accueillaient dimanche dernier, les membres de notre société musicale ainsi que les personnalités les accompagnant dans l'église Notre-Dame.

Sous la direction de M. Charles Jaussoin, une fois encore, un programme de chœurs nous fut proposé que l'abbé Dubreuil présenta au fil et à mesure, en l'intégrant dans la célébration de la messe : « Ave Maria pontificale », de Coustod; « Intermezzo de l'Arlesienne », chant sans parole de Tomaszewski; « Cantate de l'Arlesienne », de Bizet. Ce dernier invitait déjà à Noël.

La vieille tradition du vin d'honneur persiste à Mimizan. Aussi le café du Comte réunit-il, outre le président de la Sirène, M. Maurice Michel; le maire, M. François Dugrand, ses adjoints, des conseillers municipaux; M. Bute, des Papeteries de Gascogne; M. le docteur Cassagne, conseiller général; MM. les maires de Blas d'Aureilhac, de St-Paul-en-Born; nos trois frères, les présidents des Comités des fêtes du bourg, de la plage; quelques membres honoraires; le directeur de la Sirène (M. Jaussoin); celui de la Batterie-Fanfare (M. Reinhardt); les musiciens, M. Cantegrit, secrétaire général du challenge Landes-et-Béarn (courses landaises).

A 13 heures, un repas copieux fut servi, à la cantine municipale, préparé bénévolement par M. Julien, le réputé traiteur d'Etche-Gorria.

L'attraction imprévue qui abrutit, puis réjouit tout le monde, fut cette improvisée par MM. Jaussoin et Lézano, lesquels, avec violon et accordéon, circulant à travers les tables, jouèrent plusieurs morceaux.

M. Dugrand, maire, sorte-parole du conseil municipal, affirma le soutien du maire de l'assemblée communale; maintint la société musicale et donner à tous ceux désirant devenir sociétaires à part entière la possibilité d'apprendre la musique instrumentale. « Pour cela, le conseil municipal a décidé de créer un emploi nouveau, un poste de chef de musique à temps complet; il désignera la Sirène de l'Océan, mais nous exigeons de lui qu'il soit aussi un pédagogue capable d'intéresser les élèves musiciens afin que soit créée cette relève dont nous avons besoin, comme la plupart des sociétés landaises, d'ailleurs. »

Après avoir excusé quelques absents aux raisons fort valables, le président Maurice Michel remercia vivement (parfois avec une pointe d'honneur) le conseil municipal, les Papeteries de Gascogne, M. Julien, les membres bienfaiteurs et honoraires, les comités des fêtes, les communes de Blas, Aureilhac et Saint-Paul-en-Born, M. Tarris. Il rappela brièvement les douze concerts donnés par la Sirène, sa participation à toutes les cérémonies officielles et à trois courses landaises. Et les chants reprurent de plus belle...

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe » Le Gérant : J. SEMLER-COLLERY.

SOCIETES DE MAJORETTES



Nous vous recommandons notre modèle de BOTTES en vernis triple blanc lavable, extrêmement souple, façonné tactice devant par crochets bottines métal chromé, lacet rond blanc, fermeture éclair sur le côté (beaucoup plus pratique que la fermeture par lacet); modèle très élégant emboitant bien le mollet; semelle élastomère (modèle ci-contre).

Nouvelle fabrication — Modèle exclusif

- du 28 au 34, talon plat, hauteur de tige en rapport avec la pointure, maximum 25 cm 63,00 F
- du 35 au 41, talon 4 cm, hauteur de tige en rapport avec la pointure, maximum 30 cm 69,00 F

Notre modèle de bottes est livré obligatoirement avec lacets blancs, mais nous fournissons à la demande des lacets rouges ou bleu roy au prix de 1,50 F la paire.

Dernières nouveautés parues pour harmonie ou fanfare

J'AI BIEN MANGE, J'AI BIEN BU, pas redoublé avec tambours et clairons de J. P. Bourtayre (très facile).

CONCERTO POUR UN ETE, pour trompette solo avec accompagnement d'harmonie ou fanfare de A. Morisod, arrangement Laurent Delbecq (facile).

LES MAJORETTES DE BROADWAY, marche de Caravelli, arrangement Robert Martin (facile).

MINI-BOOGIE, pièce moderne de John Darling (facile).

CINCINNATI, très brillante marche américaine de James Cower (facile).

PICARDIE-FESTIVAL, marche officielle de la Fédération Musicale de Picardie, avec tambours et clairons de A. Bourdon (très facile).

VAILLANT 46, défilé-marche avec clairons, tambours et trompes (Chœurs ad libitum) sur des thèmes de Paris, du Nord, de Bretagne et de Berlin de M. Delgiudice (facile).

LA SYMPHONIE DES JOUETS de Léopold Mozart (attribuée à Joseph Haydn) transcrite pour petite harmonie par J. Nasselet (assez facile).

Les conducteurs peuvent être envoyés en communication à Messieurs les chefs de musique.

...et n'oubliez pas que DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71 Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE